Des soldats de la legio I Adiutrix à Aventicum : à propos de deux nouvelles stèles funéraires d'Avenches

Autor(en): **Schenk, Aurélie / Amoroso, Hugo / Blanc, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **54 (2012)**

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-513630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des soldats de la *legio I Adiutrix* à *Aventicum*. À propos de deux nouvelles stèles funéraires d'Avenches

Aurélie Schenk
Hugo Amoroso
Pierre Blanc

avec une contribution de Regula Frei-Stolba

Résumé

La découverte exceptionnelle de deux stèles funéraires érigées en souvenir de soldats morts à *Aventicum* éclaire d'un jour nouveau le passé de la capitale des Helvètes. Trouvées à proximité de la nécropole de la porte de l'Ouest, elles viennent s'ajouter aux 35 inscriptions funéraires connues d'Avenches, qui sont pour la plupart des trouvailles anciennes.

Ces nouvelles inscriptions sont du plus grand intérêt pour l'histoire du site puisqu'il s'agit des premiers témoignages clairs de la présence de l'armée à *Aventicum*. Jusqu'ici la ville n'avait en effet livré qu'un fragment de stèle funéraire d'un soldat anonyme, aujourd'hui perdu, ainsi que de rares armes ou pièces d'équipement qui suggéraient une présence épisodique de soldats.

Les défunts, originaires de colonies romaines lointaines situées pour l'une en Hongrie (*colonia Claudia Savaria*) et pour l'autre dans la partie européenne de la Turquie (*colonia Claudia Aprensis*), sont morts jeunes et étaient tous deux incorporés à la *legio I Adiutrix*. Cette légion était stationnée à Mayence entre 70 et 86 ap. J.-C. où elle a participé à de nombreux chantiers de construction. C'est vraisemblablement de cette période que datent les deux stèles, la chronologie étant d'ailleurs corroborée par les critères de datation épigraphiques.

Pendant ce même laps de temps, elle est attestée sur une inscription commémorative d'Augst où elle s'est également chargée de la construction d'un grand édifice aux côtés de la *legio VII Gemina*. Il est donc plausible qu'un contingent de soldats de la *legio I Adiutrix* ait été détaché à *Aventicum* afin de mettre à disposition les compétences techniques de l'armée pour quelque grand projet entrepris suite à l'élévation de la ville au rang de colonie en 71 ap. J.-C., tel que le mur d'enceinte, symbole de ce nouveau statut. La construction d'aqueducs, l'aménagement de routes, l'édification de ponts, de même que la surveillance de ces nouvelles voies de communication sont, en outre, autant d'hypothèses convaincantes pouvant expliquer la présence de ces deux légionnaires à Avenches.

Zusammenfassung

Ein neues Licht auf die Geschichte der Hauptstadt der Helvetier wirft der aussergewöhnliche Fund zweier Grabstelen, die zum Gedenken an zwei in *Aventicum* verstorbene Soldaten errichtet worden waren. Sie kamen in der Nähe der Westtor-Nekropole zu Tage. Bisher waren 35 Grabinschriften aus Avenches bekannt, bei denen es sich hauptsächlich um ältere Funde handelt.

Diese neuen Inschriften sind für die Geschichte der Stadt von grosser Bedeutung, da sie das erste unzweideutige Zeugnis für die Militärpräsenz in *Aventicum* liefern. Bis anhin waren nämlich nur eine fragmentarische, heute verlorene Grabinschrift eines unbekannten Soldaten bekannt sowie Funde von wenigen Waffen oder Teile militärischer Ausrüstung, die lediglich auf einen gelegentlichen Aufenthalt von Soldaten in der Stadt schliessen lassen.

Die Verstorbenen stammten aus entfernten römischen Kolonien in Ungarn (*Colonia Claudia Savaria*) und dem europäischen Teil der Türkei (*Colonia Claudia Aprensis*). Sie gehörten beide zur *Legio I Adiutrix* und starben früh. Diese Legion war von 70 bis 86 n. Chr. in Mainz stationiert und wurde hier auch zu Arbeiten auf zahlreichen Baustellen herangezogen. Die beiden Stelen datieren sehr wahrscheinlich in diese Zeit, was auch durch die epigrafische Analyse bestätigt wird.

Aus derselben Zeit stammt eine Bauinschrift aus Augst, in der die *Legio I Adiutrix* neben der *Legio VII Gemina* als Beteiligte am Bau eines grossen Gebäudes genannt werden. Es erscheint daher durchaus plausibel, dass ein Kontingent aus dieser Legion nach *Aventicum* entsandt wurde, um ihre technischen Fertigkeiten bei den grossen baulichen Projekten zur Verfügung zu stellen, die nach der Erhebung der Stadt in den Rang einer Kolonie im Jahr 71 n. Chr. realisiert wurden, so z.B. die Stadtmauer als Symbol des neuen Status. Der Bau von Aquädukten, Strassen und Brücken sowie die Überwachung dieser neuen Verkehrswege sind Gründe genug, um die Präsenz dieser beiden Legionäre in Avenches zu erklären.

Übersetzung : Silvia Hirsch

Mots-clés
Avenches
Aventicum
nécropole
épigraphie
inscriptions funéraires
stèles funéraires
armée
soldat
légionnaire
legio I Adiutrix
mur d'enceinte
construction
colonie

Stichwörter
Avenches
Aventicum
Nekropole
Epigraphik
Grabinschriften
Grabstelen
Armee
Soldat
Legionär
legio I Adiutrix
Stadtmauer
Bauten
Kolonie

Circonstances et lieu de découverte

La mise au jour en automne 2012 de deux stèles funéraires érigées en mémoire de soldats de la *legio I Adiutrix* permet d'aborder un aspect jusqu'ici peu documenté de l'histoire de la capitale des Helvètes. Conservées pratiquement dans leur intégralité, ces inscriptions constituent en effet la première mention complète et explicite d'une présence militaire à *Aventicum*. Dans la mesure où elles nous transmettent, outre l'identité et l'origine des soldats défunts, le nom de la légion à laquelle ils étaient affectés, ces stèles se distinguent clairement du témoignage très lacunaire d'une autre inscription funéraire attribuée à Avenches et évoquant la mort d'un soldat d'une cohorte jusqu'à présent restée anonyme[2] : aujourd'hui perdue, celle-ci ne nous est connue que par une copie réalisée au XVIIe s. Le réexamen de ce document par R. Frei-Stolba, qui en conclut elle aussi à la présence de détachements de l'armée à Avenches à la fin du Ier s. de notre ère, s'impose comme un précieux complément à cet article[3].

Les stèles[4] ont été découvertes lors d'une surveillance de routine de travaux d'aménagements paysagers réalisés dans une propriété située à l'entrée ouest du bourg d'Avenches, non loin de la nécropole de la porte de l'Ouest, le plus vaste site funéraire d'*Aventicum*. Ce suivi a également permis de repérer l'une des principales voies d'accès à la ville antique, dont le tracé avait jusqu'alors été restitué de manière hypothétique dans ce secteur[5] (fig. 1-2).

Les dalles gisaient à une profondeur d'environ 1 m sous le couvert végétal, au sein d'un épais remblai humique désaffectant la chaussée romaine (fig. 3). Cette couche de nivellement, vraisemblablement mise en place lors de la construction de la *Grange Neuve*, bâtisse édifiée sur cette parcelle au XVIIIe s., a livré un autre élément de décor caractéristique d'une architecture funéraire sous la forme d'une pomme de pin en calcaire blanc[6].

La position qu'occupaient les dalles au moment de leur découverte indique qu'elles devaient se dresser à trois mètres à peine l'une de l'autre, l'inscription tournée en direction de la façade sud de la *Grange Neuve* (fig. 4). Sachant que celle-ci fut dès 1780 et jusqu'à sa mort en 1796, la demeure d'un lord anglais qui marqua de son em-

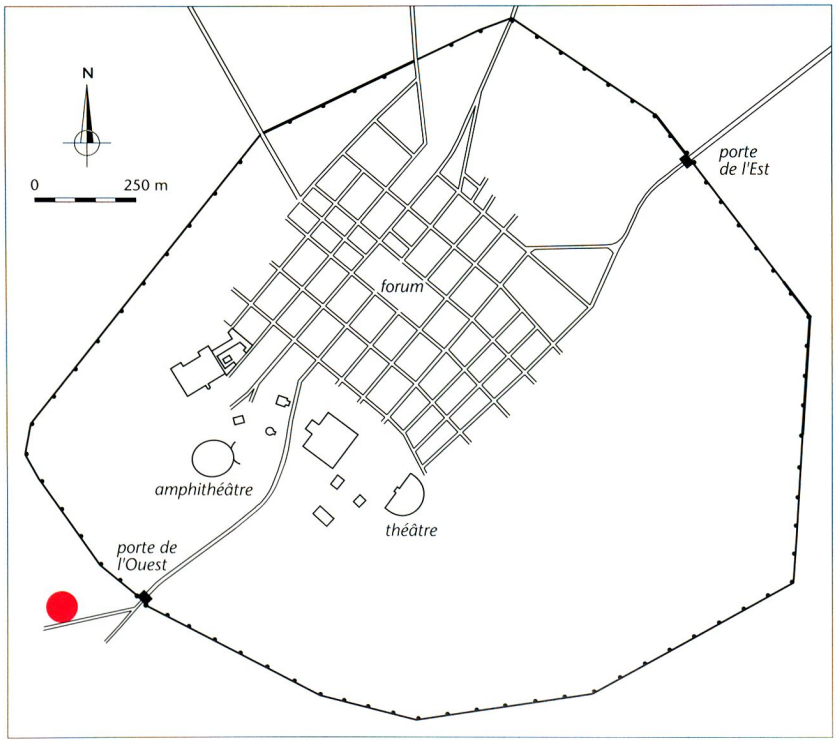

Fig. 1
*Plan schématique d'*Aventicum *et lieu de découverte des stèles.*

* Nous remercions tout particulièrement Mme Regula Frei-Stolba (professeur honoraire, histoire ancienne, Université de Lausanne) sans qui la rédaction de cet article n'aurait pas été possible, Monsieur Hans Lieb (Schaffhouse) et Monsieur Michel Aberson (Maître d'enseignement et de recherche, à l'IASA, Université de Lausanne) pour leur lecture avisée des inscriptions, leurs commentaires éclairés et leurs indispensables corrections. Nous devons à Monsieur Hans Lieb l'idée de dater la mort de ces deux soldats sur la base de l'histoire des légions et par conséquent la confirmation de la date de la fondation de la colonie d'Avenches. Merci à Monsieur Dan Dana (chargé de recherche CNRS, UMR 8210) pour son aide dans la lecture des stèles et à Monsieur Roland Bollin pour son expertise pétrographique. Merci également à Anjo Weichbrodt, Myriam Krieg et Noé Terrapon, du Laboratoire de conservation-restauration du Musée romain d'Avenches, et à notre cher collègue Daniel Castella. Nous tenons également à remercier la famille Stämpfli à Avenches.

** À l'invitation de Monsieur Michel Aberson, nous avons présenté ces deux stèles dans le cadre de la 11e Rencontre épigraphique de Suisse qui s'est tenue à Berne le 25 janvier 2013. Nous avons pu bénéficier des remarques enrichissantes de nombreux épigraphistes présents à cette occasion.

*** Un nouveau procédé photographique a été employé pour la documentation des stèles funéraires. Il s'agit du système PTM (*Polynomial texture mapping*), également nommé RTI (*Reflectance Transformation Imaging*). Cette technique d'imagerie permet de visualiser à partir d'un seul fichier informatique un objet sous des conditions d'éclairage variables afin d'en révéler les détails de surface. Les documents ainsi produits nous ont été d'une grande aide pour la lecture des inscriptions et nous ont également fourni des illustrations photographiques d'excellente qualité (fig. 5, 8 et 10).

1 *Cf. infra*, R. Frei-Stolba, Relecture d'une inscription funéraire perdue (*CIL* XIII, 5095). Un soldat de la *cohors I Montanorum civium Romanorum* à Avenches?, p. 261-266 (= Frei-Stolba 2012).

2 *CIL* XIII, 5095.

3 *Cf. supra*, n. 1.

4 Inv. 12/14854-01 et 12/14854-02.

5 *Cf. infra*, p. 349-352.

6 Inv. 12/14854-06. Hauteur conservée 38 cm, diamètre env. 30 cm.

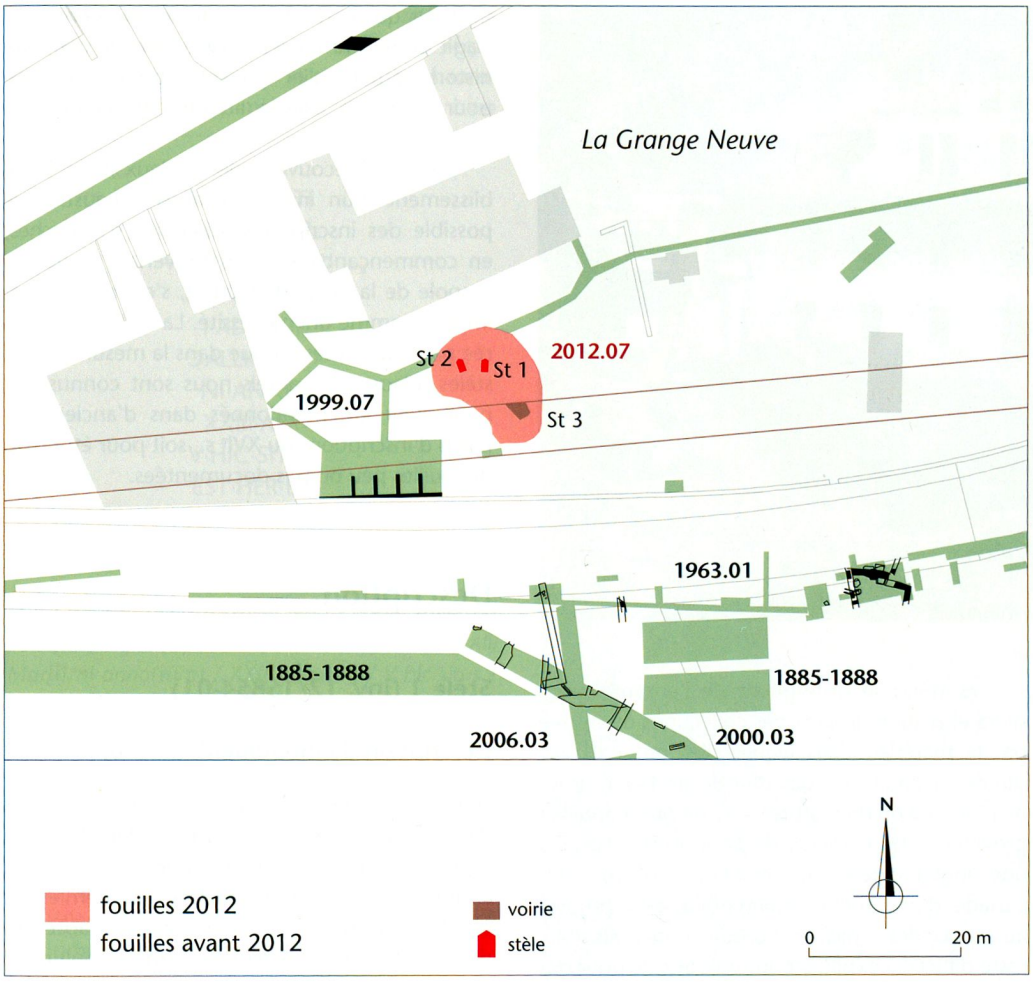

Fig. 2
Extrait du plan archéologique d'Avenches avec l'emplacement des deux stèles (St 1, St 2) et de la chaussée romaine (St 3) mises au jour dans la propriété de la Grange Neuve.

preinte l'histoire des recherches archéologiques sur le site[7], on peut imaginer que les stèles ont été exposées à cet endroit par le comte lui-même, avec peut-être d'autres éléments architecturaux jugés par lui dignes d'intérêt.

Les tombes dont les stèles marquaient l'emplacement se situaient vraisemblablement dans la nécropole voisine de la porte de l'Ouest. Lors de fouilles menées en hiver 1885-1886 par l'Association Pro Aventico suite à la découverte, en 1872, d'une sépulture chrétienne du IVe s. ap. J.-C., cette région du site a en effet livré plusieurs autres stèles inscrites ainsi que divers éléments sculptés provenant de petits monuments funéraires établis le long de la voie délimitant la nécropole au nord[8]. Bien que les interventions menées à partir de 2005 dans ce secteur n'aient pas encore fait l'objet d'une étude systématique[9], l'essor de ce cimetière semble étroitement lié à celui que connaît la ville romaine à l'époque flavienne[10].

Fig. 3
Apparition de l'une des deux stèles au début des travaux de terrassements.

7 Lord Spencer Compton, comte de Northampton : Grandjean 2007, t. II, p. 377. *Cf.* aussi Dal Bianco/Fuchs 2005, p. 2-3.

8 Pour les fouilles menées jusque dans les années soixante dans cette partie du site, *cf.* Margairaz Dewarrat 1989.

9 Pour l'historique des interventions réalisées dès 1992, *cf.* Bündgen *et al.* 2008, p. 43-47.

10 Cette nécropole est restée fréquentée tout au long de la période romaine comme l'indique la datation dendrochronologique de plusieurs tombes à inhumation en cercueil entre la fin du IIe et la fin du IVe s. ap. J.-C. : *BPA* 48, 2006, p. 110-113, *BPA* 51, 2009, p. 96-103 et *infra*, p. 343-345.

Fig. 4
Travaux en cours devant la façade principale de la maison de la Grange Neuve.

Les stèles se distinguent de l'ensemble des blocs et plaques inscrits des collections du musée par le matériau dans lequel elles ont été produites : il s'agit non pas de calcaire blanc urgonien du Jura ou de marbre, mais de grès coquillier provenant des carrières de *La Molière*, situées à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Avenches. L'usage d'une roche sédimentaire peu propice au travail des lapicides puisque non polissable, reste difficile à expliquer autrement que pour des raisons économiques, son coût étant sans aucun doute inférieur à celui des matériaux évoqués précédemment[11].

De dimensions et de forme pratiquement identiques, les deux stèles présentent un champ épigraphique délimité par un cadre mouluré que surmonte un fronton en bas-relief orné d'acrotères. La seule différence réside en un décor circulaire, trop usé pour être clairement identifié, qui agrémente uniquement le fronton de l'une des stèles.

Quoique friable, la surface de la dalle était suffisamment bien conservée dans l'emprise du champ épigraphique pour que la lecture des inscriptions ne pose pas de difficulté particulière hormis quelques lacunes[12]. Les textes font mention de deux soldats de la *legio I Adiutrix*, Lucius Pollentius Dexter et un second individu dont seul le *praenomen*, Marcus, et le *cognomen*, Niger, peuvent être restitués, inhumés à *Aventicum* à l'âge d'une vingtaine d'années après respectivement cinq et quatre ans de service. L'histoire de cette légion, dont les activités dans le domaine du génie militaire et de la construction sont relativement bien documentées par les sources archéologiques, permet de situer la mort de ces légionnaires au début des années 70 du Ier s. de notre ère[13].

Dans quelles circonstances l'armée a-t-elle été appelée à dépêcher un contingent de soldats dans la capitale des Helvètes, quel en était l'effectif, pour quelle durée, autant de questions qu'il s'agit de mettre en résonnance avec le contexte historique particulier que fût l'époque flavienne pour Avenches, élevée au rang de colonie en 71 ap. J.-C.[14].

Suite à la découverte de ces deux stèles, l'établissement d'un inventaire aussi exhaustif que possible des inscriptions funéraires d'Avenches, en commençant par celles provenant de la nécropole de la porte de l'Ouest, s'est rapidement imposé comme une nécessité. La tâche s'est avérée particulièrement ardue dans la mesure où ces stèles, plaques ou autels nous sont connus soit pour avoir été mentionnés dans d'anciens recueils d'inscriptions du XVIe s., soit pour être issus de fouilles peu ou pas documentées.

Description

Stèle 1 (inv. 12/15854-01)

Description du monument (fig. 5-6)

Dimensions : 66 x 142 cm ; épaisseur : 28 cm dans la partie inférieure et 24 cm dans la partie supérieure ; champ épigraphique : 67 x 39 cm, à l'intérieur d'un cadre mouluré ; ce dernier est constitué de deux moulures arrondies absentes du bord inférieur. La base du cadre mouluré se situe à environ 45 cm de la base de la stèle.

Hauteur moyenne des lettres constante pour chaque ligne : 4 à 4,5 cm ; l'écriture est peu soignée et assez irrégulière, mais d'une facture relativement bonne compte tenu du matériel utilisé. Les lettres des deux dernières lignes sont plus resserrées.

Un fronton est sculpté en bas relief sur la partie supérieure de la stèle. Il mesure 60 x 17 cm sans les acrotères. Ces derniers sont arrondis sur leur partie supérieure. L'acrotère du faîte mesure 13 cm de largeur pour 10 cm de hauteur et les acrotères latéraux atteignent 10 cm de largeur pour 20 cm de hauteur.

11 Cette roche sédimentaire qui se caractérise par un grain fin à moyen et de nombreuses inclusions de coquillages et de cailloux a d'ailleurs été massivement exploitée pour la réalisation de plusieurs édifices d'*Aventicum* (gradins du théâtre et de l'amphithéâtre, mur d'enceinte).

12 *Cf. infra*, p. 231 et 235.

13 *Cf. infra*, p. 245.

14 La date supposée de la mort des deux légionnaires en souvenir desquels les stèles ont été dressées se présente désormais comme un argument déterminant en faveur de l'année 71 ap. J.-C. pour la fondation de la colonie, date postulée par P. Frei en 1969 déjà à la lecture des quelques passages des Chroniques de Frédégaire concernant Avenches : Frei 1969, p. 104. *Cf. infra*, p. 245.

Grès coquillier assez friable. La surface de la stèle et le champ épigraphique sont assez réguliers. Les côtés et le dos de la stèle ont été sommairement dégrossis, marques de ciseau bien visibles.

L·POLLENTI
DEXTRI·L·FIL
DOMO·SAVER
MIL·LEGION
I·ADIVTRI
ↃALLIM++
NI·ANNO
XXIII·AER
V·HIC·SITVS
EST·HER·EX
TESTAM+N·FAC
CVR·QVAL·RVFVS

L(uci) Pollenṭi / Dextri L(ucii) fil(ii) / domọ Ṣaveṛ(ia) / mil(itis) legion(is) / I Adiutri(cis) / c(enturiae) Alli Mạṛ[i]/ni annọ(rum) / XXIII aer(um) / V hic situs / est her(es) ex / ṭesṭamẹn(to) fac(iendum) / cuṛ(avit) Q(uintus) Val(erius) Rufus

« À Lucius Pollentius Dexter, fils de Lucius, originaire de *Savaria*, soldat de la *legio I Adiutrix*, de la centurie d'Allius Marinus, mort à 23 ans, après 5 ans de service. Il repose ici. Son héritier, Quintus Valerius Rufus, a pris soin de faire ériger (ce monument) selon le testament ».

Commentaires

Développée sur douze lignes, l'épitaphe de cette stèle est écrite au génitif, laissant présumer la présence de l'expression *Dis Manibus* : « aux Dieux Mânes » du défunt. Cette locution est pourtant absente du champ épigraphique, de même que du fronton ou encore des acrotères où cette formule est parfois inscrite en abrégé[15].

Le défunt, Lucius Pollentius Dexter, est un soldat de la *legio I Adiutrix*. Il possède la citoyenneté romaine comme l'indiquent les *tria nomina*. La filiation est également précisée, *L(uci) fil(ius)*, « fils de Lucius » ; il porte le même *praenomen* que son père, ce qui laisse supposer qu'il s'agit du fils aîné. Cette indication présente cependant une particularité puisqu'elle est placée à la fin des *tria nomina* et non entre le *nomen* et le *cognomen* comme il est d'usage.

Le gentilice *Pollentius*, qui signifie « puissant », « qui a un grand pouvoir », est rare ; il est attesté par douze mentions[16] en Gaule cisalpine[17], deux

Fig. 5
La stèle 1 (inv. 12/15854-01).

15 Nous ne pouvons exclure que cette expression ait été peinte sur ces parties de la stèle.

16 Pour les décomptes des différents noms propres, nous avons utilisé les ouvrages de référence suivants : W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904 ; L. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965 ; B. Lőrincz (éd.), *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, 4 vol., Vienne, 1994-2002, I², Budapest, 2005 (*OPEL*). De plus, quand l'information n'était pas disponible ou pas assez détaillée dans ces ouvrages, nous avons effectué un survol des différents *CIL* pour proposer une estimation des occurrences.

17 12 attestations en Gaule cisalpine. *OPEL*, vol. III, p.148.

Fig. 6
La stèle 1 (inv. 12/15854-01).

en Afrique proconsulaire[18], une à Bologne[19] et une à Rome[20]. Le *cognomen Dexter*, qui a le double sens favorable de «propice» et «habile, adroit», est par contre très fréquent dans tout l'Empire[21], tout particulièrement à Rome et dans la péninsule italique[22], en Numidie, en Afrique proconsulaire et en Maurétanie césarienne[23]. Nous retrouvons également ce *cognomen* en Pannonie et, dans une moindre mesure, en Gaule cisalpine et en Hispanie[24].

La suite de l'inscription nous renseigne sur l'origine du soldat, indiquée ici par la formule *domo* suivie de *Saver*[25], très certainement *Savaria*, la *colonia Claudia Savaria*. Cette cité[26] se situe en Pannonie supérieure, dans la ville actuelle de Szombathely à l'ouest de la Hongrie (fig. 7). Comme son épithète l'indique, *Savaria* a reçu le titre de colonie sous l'empereur Claude et ses premiers colons furent principalement des vétérans de la *legio XV Apollinaris*. Cette colonie, capitale administrative et siège du culte impérial de la Pannonie, était sur la voie du commerce de l'ambre et fut, de ce fait, un important comptoir commercial.

D'autres soldats de la *legio I Adiutrix* originaires de *Savaria* sont connus, notamment sur des inscriptions funéraires retrouvées à Mayence : sur les neuf stèles où l'origine du soldat est mentionnée ou conservée, cinq sont originaires de la *colonia Claudia Savaria*[27]. Plusieurs inscriptions retrouvées en Pannonie[28] confirment également le lien entre la légion et cette cité. Ce rapport étroit entre l'armée romaine et *Savaria* est par ailleurs confirmé par des sources épigraphiques mentionnant d'autres légions. En effet, de nombreux citoyens de la *colonia Claudia Savaria* se sont enrôlés dans la *legio XV Apollinaris*[29], dans les flottes impériales dont celle de Misène[30], puis dans la *legio II Adiutrix*[31], et par la suite dans la *legio XIIII Gemina*[32]. Ceux-ci ont, par ailleurs, été intégrés dans les troupes d'élites des cohortes prétoriennes et des *equites singulares*[33].

À la sixième ligne de l'inscription, la centurie du soldat Lucius Pollentius Dexter est indiquée par un C inversé qui signifie *centuria*. Le symbole utilisé dans notre inscription est peu fréquent[34] ; généralement ce signe est gravé sous la forme d'un C anguleux archaïque inversé, > ou 7. Cette mention de la centurie est complétée par le nom du centurion qui la commandait, ici, un certain Allius Marnus ou plus probablement Marinus. Le gentilice *Allius* est extrêmement fréquent dans l'Empire[35], notamment à Rome[36], dans la péninsule ibérique, en Gaule cisalpine, en Narbonnaise et en Dalmatie ; il se rencontre par contre plus rarement en Gaule belgique et en Pannonie[37]. Pour ce qui est du *cognomen*, qui débute à la fin de la sixième ligne et se termine par un N et un I long[38] au début de la septième ligne, la lecture n'en est pas aisée, spécialement pour les lettres qui suivent le M et le A. Les deux lectures, *Marnus* ou *Marinus*, paraissent alors possibles, mais le surnom *Marnus* n'existe que sur quatre autres inscriptions[39] qui présentent toutes des difficultés majeures de lecture[40]. De ce fait, il s'agit plus

18 *CIL* VIII, 5158 ; *CIL* VIII, 5339 = 17489 = 17517.

19 Schulze 1904, p. 429 : *CIL* XI, 762.

20 Schulze 1904, p. 429 : *CIL* VI, 1056.

21 Kajanto 1965, p. 250 dénombre pour la période impériale : 207 citoyens romains, 4 esclaves ou affranchis et 10 femmes portant ce *cognomen*.

22 Une cinquantaine d'attestions dans le *CIL* VI ; 5 attestations dans le *CIL* IV ; 14 dans le *CIL* IX ; 10 dans le *CIL* X ; 10 dans le *CIL* XI.

23 Nous avons dénombré 52 mentions dans le *CIL* VIII.

24 4 en Gaule cisalpine, 5 en Hispanie, 3 en Gaule belgique et dans les Germanies, 2 en Gaule narbonnaise, 5 en Dalmatie, 11 en Pannonie, 3 en Norique, 1 en Dacie, 1 en Gaule aquitaine, 1 en Bretagne, 1 en Mésie inférieure et 1 en Mésie supérieure. *OPEL*, vol. II, p. 98-99.

25 Il n'existe pas de parallèle connu à cette graphie.

26 Šašel Kos/Scherrer 2003, p. 53-80; Mócsy/Szentléleky 1971, p. 19-36.

27 *CIL* XIII, 6825 : *M. Aemilius M. f. Cla(udia) Fuscus* ; 6829 : *C. Cassius C. f. Cla(udia) Longinus* ; 6832 : *T. Va[l(erius) Clau(dia)] Montanus* ; 11847 : *[--- V]alerius Cl(audia) Crispus* ; 6850 : *C(aius) Valer/us C(ai) f(ilius) Cla(udia) [P]ude(n)s Sava[ria]*.

28 À *Savaria* même : le vétéran de la légion *I Adiutrix* : *L(ucius) Val(erius) L(ucii) fil(ius) Cl(audia) Censorinus*, qui sera par la suite décurion de sa colonie, *CIL* III, 4191. À *Brigetio* : *RIU* 0561, Abb. 561. À *Carnuntum* : *AE* 1992, 1402.

29 Hild 191 = *AE* 1929, 212 ; Hild 197 = *AE* 1978, 630 ; *AE* 1988, 1043.

30 *RMD* IV, 204, premier témoin : M. Virius Marcellus, *dec(urio) leg(ionis) Savar(iensis)*.

31 *CIL* VII, 185 = *RIB*, I, 258 ; *RIB*, I, 480 ; *RIB*, I, 546 ; *RIB*, I, 547 ; *CIL* VI, 3336 ; *CIL* III, 3570 = *CIL* III, 10525.

32 *CIL* III, 4416 ; *CIL* III, 11223.

33 Parmi ces militaires, notons un nombre important de soldats de la garde prétorienne : *CIL* VI, 37206 ; *AE* 1946, 148 ; *CIL* VI, 2710 ; *AE* 1914, 25 ; ainsi que des *equites singulares*, garde rapprochée de l'empereur : *Denkm* 128 ; *CIL* VI, 32830 = *Denkm* 139 ; *CIL* VI, 3287 = *Denkm* 167 ; *Denkm* 199 ; *Denkm* 221 ; *CIL* VI, 32837s = *Denkm* 261 ; *Denkm* 313 ; *CIL* VI, 3192 = *Denkm* 325 ; *CIL* VI, 3272 = *Denkm* 339 ; *CIL* VI, 3276 = *Denkm* 340 ; *CIL* VI, 3291 = *Denkm* 346 ; *Denkm* 415 ; *CIL* VI, 3300 = *Denkm* 658.

34 Nous connaissons quelques exemples à *Vindonissa CIL* XIII, 5210 et à Mayence *CIL* XIII, 6857, 6691, 6692 et 7038. Des exemples sont connus aussi à Rome, comme : *AE* 1948, 68 (2) ; *CIL* VI, 370 ; *CIL* VI, 2466, ou à *Carnuntum* : *AE* 1983, 754. (B) ; *AE* 1978, 628.

35 *ThIL* I, 1687, 21-79 ; Schulze 1904, p. 423. Nous en avons dénombré 13 dans le *CIL* III ; 3 dans le *CIL* VIII ; 23 dans le *CIL* IX ; 27 dans le *CIL* X ; 27 dans le *CIL* XI.

36 Nous avons répertorié 82 mentions dans le *CIL* VI.

37 22 en Gaule cisalpine, 29 en Hispanie, 5 en Gaule belgique et dans les Germanies, 18 en Gaule narbonnaise, 14 en Dalmatie, 1 en Pannonie. *OPEL*, vol. I², p. 81.

38 Diacritique lié à la prononciation du *cognomen* ?

39 *OPEL*, vol. III, p. 59 : 1 en Germanie inférieure *CIL* XIII, 8736, 1 en Narbonnaise *CIL* XII, 1818, 1 en Dalmatie *CIL* III, 14261. La dernière se situe en Afrique romaine *CIL* VIII, 5386.

40 Nous remercions H. Lieb de ses précieux renseignements.

Fig. 7
Carte de l'Empire romain vers la fin du Ier s. ap. J.-C. et situation des différentes cités mentionnées dans le texte.

vraisemblablement du *cognomen Marinus* dont les attestations sont beaucoup plus fréquentes[41]. La présence du I long et surtout l'origine de la *legio I Adiutrix*, déduite de la flotte de Misène, confortent le choix de ce *cognomen*.

La suite du texte révèle que le soldat Lucius Pollentius Dexter est décédé très jeune, à l'âge de 23 ans, *anno(rum) XXIII* et cela après cinq ans de service, *aer(um) V*. Le terme *aes*, ici au génitif pluriel[42], utilisé pour désigner la durée du service est intéressant car il est peu fréquent et se révèle être un critère de datation[43]. Cette formule qui signifie littéralement «l'airain», «le bronze» et donc, par extension, «la solde» du soldat, est une locution que l'on retrouve surtout au début de l'Empire et qui est assez vite remplacée par les termes *stip(endium)* ou *mil(itavit)*. L'utilisation de l'expression *aerorum* perdure par contre plus longuement dans la péninsule ibérique et se retrouve ainsi diffusée dans le reste de l'Empire, dans les Germanies ou dans les Gaules, sur des stèles de soldats originaires d'Espagne ou dont la troupe a séjourné dans cette région[44]. C'est ce dernier cas de figure qui semble être le plus probable ici[45].

Dans les dernières lignes de l'inscription, la formule *hic situs est* figure en toutes lettres[46], suivie de la locution *her(es) ex testament(o) fac(iendum) cur(avit)*[47], partiellement abrégée[48]. Le nom de l'héritier qui a érigé le monument clôture l'inscription. Il se nomme Quintus (ou Caius)[49] Valerius Rufus. N'étant pas de la même famille que le défunt, il s'agit très certainement d'un compagnon d'arme, soldat de la *legio I Adiutrix*. Le gentilice *Valerius*[50] et le *cognomen Rufus*[51] sont extrêmement fréquents dans tout l'Empire et ne peuvent donc pas renseigner sur l'origine de ce militaire.

41 Kajanto 1965, p. 308 : 188 mentions pour des hommes et 61 mentions pour des femmes pour la période impériale. Nous en avons recensé 55 dans le *CIL* VI et 26 dans le *CIL* VIII. Mócsy en a dénombré 7 en Gaule cisalpine, 17 en Hispanie, 20 en Gaule belgique et dans les Germanies, 17 en Gaule narbonnaise, 10 en Dalmatie, 16 en Pannonie, 10 en Norique, 9 en Dacie, 6 en Aquitaine, 1 en Bretagne, 3 en Mésie inférieure, 2 en Mésie supérieure et 1 en Rhétie. *OPEL*, vol. III, p. 58.

42 Il existe deux formes pour le génitif pluriel d'*aes* : *aerum* est plus ancienne et correcte. Suite à l'influence de *stipendiorum*, la forme *aerorum* est apparue. *ThlL* I, 1076, 19-26 ; Leumann 1963, p. 451 et Christol/Le Roux 1985, p. 26-33.

43 Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. XI.

44 Christol/Le Roux 1985, p. 26-27.

45 *Cf. infra*, p. 242.

46 Cette pratique n'est pas courante, cette expression est généralement abrégée, *H.S.E.* Néanmoins des parallèles nous sont connus comme par exemple à *Vindonissa CIL* XIII, 5213 ou à Mayence *CIL* XIII, 7031. Un bref survol des indexes des *CIL* nous apprend que la fréquence de cette locution non abrégée est beaucoup plus présente dans la péninsule ibérique, à Rome et dans les provinces de l'Afrique romaine. Aucune étude n'a par contre été entreprise sur ce sujet pour déceler d'éventuels critères chronologiques face à cette pratique.

47 Le premier T de *testamento* a une haste horizontale fortement oblique, ressemblant plus à un T cursif qu'à une *capitalis monumentalis* (remarque de H. Lieb).

48 Nous pouvons exprimer les mêmes remarques sur l'abréviation de cette locution que pour l'expression *hic situs est* (*cf. supra*).

49 Les deux lectures, *Caius* et *Quintus*, semblent possibles. En effet, la première lettre du *praenomen* ressemble au C de la formule *Hic situs est*, qui est gravé en forme de O. De plus la queue du Q n'est pas franchement visible, nous ne pouvons donc choisir entre ces deux *praenomina*.

50 *OPEL*, vol. IV, p. 143-146.

51 *OPEL*, vol. IV, p. 35-36 ; Kajanto 1965, p. 229.

Datation

Plusieurs éléments d'ordre épigraphique et historique permettent de dater assez précisément cette stèle funéraire. L'absence présumée de l'expression *Dis Manibus*, les formules *aer(um), hic situs est*, ainsi que *her(es) ex testament(o) fac(iendum) cur(avit)* sont autant d'éléments caractéristiques du Ier s. ap. J.-C. qui ne se retrouvent que rarement après l'époque flavienne[52]. Ce cadre chronologique de la fin du Ier s. ap. J.-C. concorde parfaitement avec nos connaissances de la *legio I Adiutrix*. En effet, cette dernière est créée en 68 ap. J.-C. par Néron et reçoit de Trajan l'épithète *Pia Fidelis* en 107 ap. J.-C., ici absente de notre inscription. Mais l'étude plus détaillée de l'histoire de la *legio I Adiutrix*, de ses origines, reflétées par les diplômes militaires de Galba, et de ses mouvements, nous permettent de proposer une datation plus précise, entre 70 et 73 ap. J.-C.[53].

Particularités

Cette stèle présente enfin plusieurs particularités qu'il convient de souligner et qui contrastent avec le matériel épigraphique connu à Avenches : la pierre utilisée, un grès coquillier difficile à travailler, et le décor sculpté sont peu conventionnels et offrent une piètre qualité visuelle. De plus, le texte de l'inscription est sujet à plusieurs anomalies : la filiation mal située dans les *tria nomina*, l'orthographe apparemment erronée de *Savaria* et le C inversé peu courant pour *centuria*, laissent penser que le lapicide n'était pas habitué à la réalisation de ce type de monument.

Stèle 2 (inv. 12/15854-02)

Description du monument (fig. 8-9)

Dimensions : 70 x 144 cm ; épaisseur : très irrégulière varie entre 24 cm et 27 cm ; champ épigraphique : 82 x 53 cm entouré d'un cadre mouluré ; double moulure sur les côtés et moulure simple sur le bord supérieur. La base du champ épigraphique mouluré se situe à environ 30 cm de la base de la stèle.

Hauteur moyenne des lettres : lignes 1 et 2 : 7 à 8 cm ; ligne 3 : 8 à 9 cm ; ligne 4 : 9 à 10 cm ; lignes 5, 6 et 7 : 7 à 8 cm ; l'écriture est assez irrégulière. La dernière ligne est inscrite obliquement et les lettres sont très resserrées. Vacat de 7 à 10 cm de hauteur en bas du champ épigraphique.

Un fronton est sculpté dans l'épaisseur de la pierre. Dimensions du tympan triangulaire bordé d'un cadre : env. 47 x 18 cm. Le fronton mesure 66 x 35 (estimé) cm ; la partie supérieure gauche est passablement endommagée, seul subsiste l'acrotère à droite, il est arrondi sur sa partie supérieure et mesure 12 cm de largeur pour 15 cm de hauteur. Au centre du fronton, un élément décoratif circulaire très abîmé est visible, il mesure 14 cm de diamètre.

Grès coquillier assez friable. La surface de l'inscription est régulière, mais fortement érodée sur la partie supérieure gauche. Les côtés et le dos de la stèle ont été sommairement dégrossis ; marques de ciseau bien visibles.

M[-3-4-]!VS·
NIG[-1-2-]+M+++++
+[-3-4-]DIVTR
DOMO·CLA
APRO·P·DEC
ACVTVS·EX
TEST·HER·MIL·ANIIII

M(arcus) [-3-4-]us / Nig[-1-2-]r+ militi(s?) / l[eg(ionis) I A]diutr(icis) / domo Cla(udia) / Apro P(ublius) Dec(--) / Acutus ex / test(amento) her(es) mil(itavit) an(nos) IIII

« Marcus (-3-4-)us Niger (?), soldat de la *legio I Adiutrix*, originaire de la colonie *Claudia Aprensis*. Son héritier, Publius Decius Acutus, (a élevé ce monument) selon le testament. Il (le défunt) a servi 4 ans ».

Commentaire

Ce monument funéraire est très semblable au précédent : son épitaphe inscrite sur sept lignes se réfère également à un citoyen romain, légionnaire de la *legio I Adiutrix*. La stèle est très mal conservée dans sa partie supérieure, ce qui rend malaisée la lecture des *tria nomina* du défunt. Nous lisons avec peine le *praenomen* qui semble être indiqué par un M seul, pour *Marcus*, suivi de trois ou quatre lettres entièrement effacées qui devaient correspondre au début du gentilice. Ce dernier, dont nous ne pouvons proposer une restitution de lecture, est au nominatif car il se termine à la fin de la même ligne par *VS*. Le *cognomen* est également difficilement déchiffrable[54], il commence par *NIG*, suivi de deux lettres dont la dernière est apparemment un R (fig. 10). Il s'agit selon toute vraisemblance de *Niger* «noir», «de teint basané», surnom relativement fréquent[55].

52 Nous nous sommes basés sur les travaux de Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. IX-XIV.

53 *Cf. infra*, p. 245.

54 Nos remercions chaleureusement D. Dana qui nous a proposé cette lecture.

55 Kajanto 1965, p. 288, en dénombre 253 dans les *CIL*. Nous en avons compté un peu moins d'une centaine dans le *CIL* VI et 24 dans le *CIL* VIII. Dans *OPEL*, vol. III, p. 101-102, nous avons 41 mentions en Gaule cisalpine, 52 en Hispanie, 5 en Gaule belgique et dans les Germanies, 30 en Gaule narbonnaise, 11 en Dalmatie, 8 en Pannonie, 5 en Norique, 2 en Dacie, 3 en Gaule aquitaine, 2 en Gaule lyonnaise, 6 en Mésie inférieure, 1 en Mésie supérieure et 1 en Rhétie.

Fig. 8
La stèle 2 (inv. 12/15854-02).

Il semble également, comme pour la stèle précédente, que l'expression *Dis Manibus* ne soit pas inscrite ; l'emploi du nominatif pour les *tria nomina* du défunt justifie cette absence.

À la fin de la deuxième ligne, un M est gravé, suivi d'une série de hastes verticales que nous transcrivons *militi* ou *militi(s)*. Le mot *miles* est vraisemblablement au datif, car un génitif poserait un problème de concordance des cas avec le nominatif du nom du soldat. À la troisième ligne, également très abîmée, est indiqué le nom de la légion. Si nous pouvons lire le L de *legio* et la fin d'*Adiutrix*, *DIUTR*, le numéro de la légion n'est plus lisible. Deux légions *Adiutrix* existent, la *prima* et la *secunda* ; les soldats mentionnés dans la précédente inscription étant incorporés dans la *legio I Adiutrix*, il en est vraisemblablement de même du défunt cité sur cette stèle.

L'origine du soldat est indiquée aux lignes quatre et cinq par l'expression : *domo (colonia) Cla(udia) Apro*. Il s'agit de la *colonia Claudia Aprensis*, également dénommée *Apro*, *Apros* ou *Apri*. Cette cité se situe en Thrace, dans la partie européenne de la Turquie actuelle, à proximité du village de Kermeyan (fig. 7)[56]. Nous ne savons pour ainsi dire rien de cette colonie, son existence ne nous étant connue que par des sources écrites, épigraphiques et numismatiques, son emplacement étant par ailleurs supposé. Tout comme *Savaria*, *Apri* est une colonie claudienne certainement fondée pour recevoir des vétérans de l'armée romaine et, tout comme elle, cette cité a servi de vivier de recrutement. En effet, deux soldats de la *legio I Adiutrix* originaires d'*Apri* nous sont connus par des inscriptions de Mayence[57]. Des attestations sont également connues, notamment dans la flotte de Ravenne dans laquelle sera déduite la *legio II Adiutrix*[58], dans la *legio XV Apollinaris*[59], ainsi que parmi les *equites singulares*[60].

Après l'origine du défunt est dévoilé le nom de l'héritier, un certain Publius Dec(--) Acutus, vraisemblablement un compagnon d'armes, qui a fait ériger le monument funéraire selon un testament, *ex test(amento) her(es)*. Le gentilice, ici abrégé *Dec*[61], peut convenir à *Decius*[62], *Decidius* ou *Dicitius* dont les origines sont osques[63] ou à

56 Eck 1975a, p. 295-299 ; Eck 1975b, p. 365-392 ; Mihailov 1987, p. 33 ; Draganov 2005, p. 339-343.

57 *CIL* XIII, 6826 : *C. Antonius C. f. Cl(audia) Rufus* ; *AE*, 1974, 428 ; *C(aius) Albucius C. f. Cla(udia) Firmus*. Boppert 1992, Nr. 107, Taf. 80.

58 Pour la flotte de Ravenne, diplômes militaires : *AE* 1997, 1721 = *RMD* IV 203, nom du 7e, *C. Iului Aquilae, Aprensis* ; pour la *legio II Adiutrix*, *CIL* XVI, 10, nom du 7e témoin, également *C. Iului Aquil(a)e, Aprensis* et *AE* 2006, 1833, nom du 3e témoin, *C. Flamini Regilli Apre(n)sis*. Pour un recensement complet des témoins cités dans les diplômes militaires : Frei-Stolba 2001 et Frei-Stolba 2007. Des mentions sont également connues sur des stèles funéraires trouvées à *Deva* en Angleterre, siège de cette légion dès 70 ap. J.-C. : *RIB*, I, 475 ; *RIB*, I, 476 ; *RIB*, I, 477 ; *RIB*, I, 484. *Cf.* aussi l'inscription d'un vétéran : *AE* 1974, 581.

59 *AE*, 1929, 211.

60 *CIL* VI, 3177 = *Denkm* 83.

61 À noter que cette abréviation n'est pas fréquemment utilisée.

62 Schulze 1904, p. 422-423.

63 Ces trois *nomina* sont dérivés des gentilices osques *Dekiis* et *Dekitiis*. Cette racine linguistique ne peut pourtant pas fournir d'indice sur l'origine de l'hériter testamentaire ; *Decius* est, par exemple, attesté dans la classe politique romaine dès le début du Ve s. av. J.-C. *Cf.* Lejeune 1976, p. 70-73. Nous remercions M. Aberson de ses précieux renseignements.

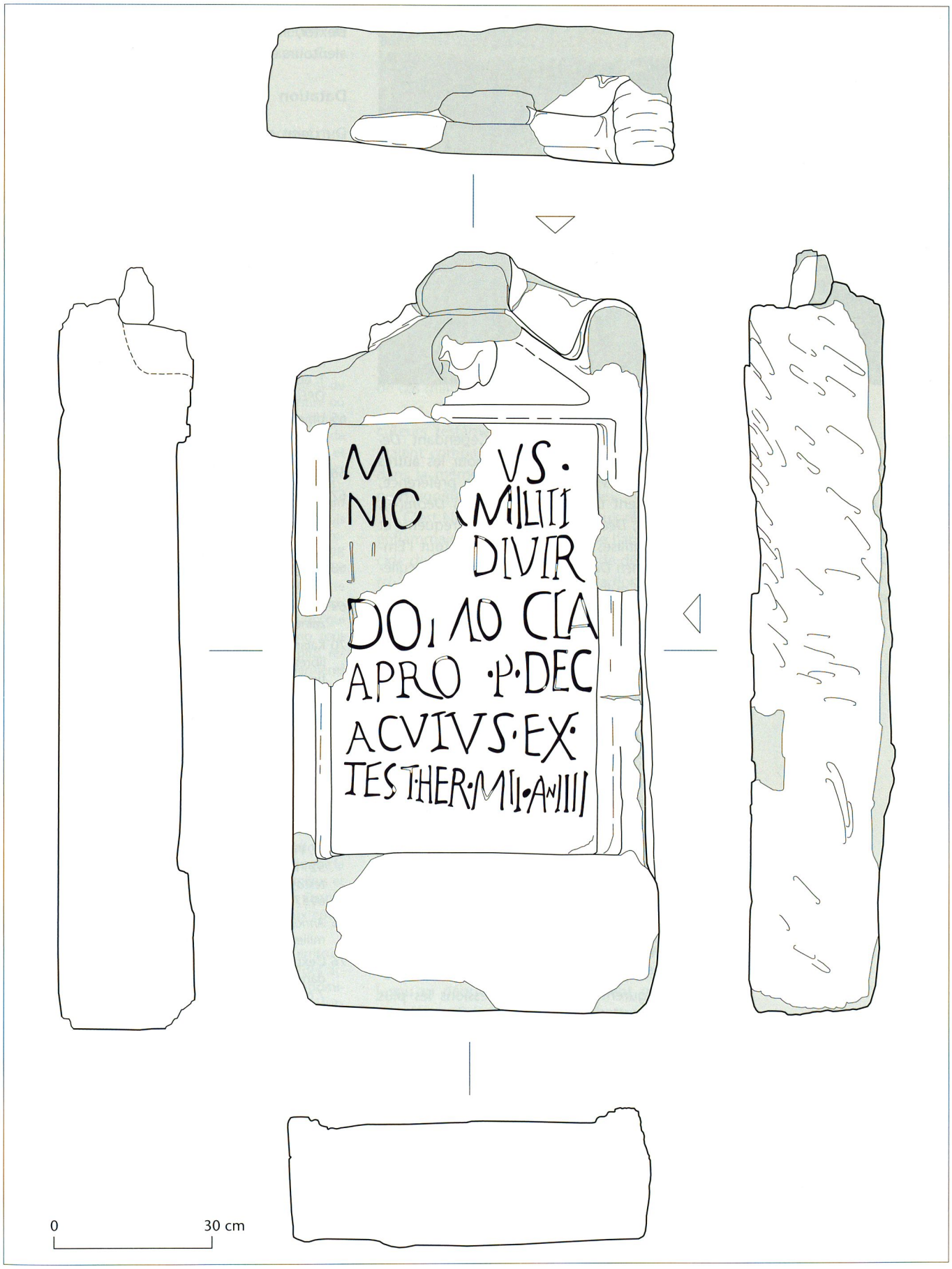

Fig. 9
La stèle 2 (inv. 12/15854-02).

Fig. 10
Stèle 2. Détail de l'épitaphe où est inscrit le cognomen *du défunt. Au début de la deuxième ligne, les lettres N et I sont bien lisibles, suivies par la «panse» de la lettre G qui se devine très nettement en lumière rasante.*

Decimius de formation latine. Cependant *Decius* semble mieux convenir car pour les autres exemples l'abréviation aurait été de préférence, respectivement *Decid(--)*, *Decit(--)* ou *Decim(--)*. Nonobstant, *Decius* et *Decimius* sont fréquents et tout deux utilisés dans pratiquement tout l'Empire. Le *nomen Decius* est présent tout particulièrement en Gaule cisalpine[64], à Rome et dans le reste de la péninsule italique[65], plus rarement en Afrique romaine[66]. *Decimius* est fréquent au Gaule Lyonnaise[67] et est attesté à Rome, en Italie[68] et en Afrique romaine[69].

Le *cognomen Acutus*, qui signifie «à l'esprit fin», «pénétrant»[70] est attesté à Rome[71], en Norique, en Narbonnaise, en Italie du Nord et en Pannonie[72]. Quelques attestations existent encore en Afrique romaine[73]. Ce *cognomen* était souvent porté par des esclaves ou des affranchis, ce qui n'est pas le cas ici. Revenons sur la formule *ex test(amento) her(es)* utilisée dans cette épitaphe ; elle présente apparemment une inversion puisque le terme *heres* devrait se trouver au début de la locution. La formule semble de plus incomplète : il est en effet d'usage dans les inscriptions funéraires d'indiquer : *H.F.C. (heres faciendum curavit)* ou *H.E.T.F.C. (heres ex testamento faciendum curavit)*, qui figurent parmi les expressions les plus courantes et qui sont le plus souvent abrégées sous cette forme. Les exceptions sont malgré tout fréquentes et il existe plusieurs attestations de formules «curieuses» ou «incomplètes»[74].

L'inscription se termine de manière peu usuelle par *mil(itavit) an(nos)*[75] *IIII*[76]. En effet, lorsque la durée de service est mentionnée, elle est normalement précédée par l'âge du défunt. De plus, cette mention ne conclut généralement pas les inscriptions funéraires de soldats[77] puisqu'elle est généralement suivie des formules d'usage concernant l'héritier ou des locutions *hic situs est, hic conditus est*, etc. Au-delà de ces remarques formelles, cela nous dévoile que le soldat Marcus [...]us Niger a servi quatre ans au sein cette légion et qu'à l'instar de son compagnon Dexter, il est décédé dans la force de l'âge, aux alentours de sa vingt-deuxième année[78].

Datation

Du point de vue chronologique, l'évidente ressemblance entre les deux stèles funéraires et la proximité immédiate de leur lieu de découverte[79], nous incitent à les considérer comme des éléments contemporains. Nous pouvons également utiliser, comme pour la précédente inscription, certains critères d'ordre épigraphique[80] – le nominatif des *tria nomina*, l'absence de *Dis*

64 22 en Gaule cisalpine, 3 en Hispanie, 2 en Gaule belgique et dans les Germanies, 5 en Gaule narbonnaise, 1 en Dalmatie, 1 en Pannonie, 2 en Norique, 1 en Dacie, 1 en Bretagne, 1 en Mésie inférieure. *OPEL*, vol. II, p. 95.

65 Un peu moins d'une vingtaine de mentions dans le *CIL* VI. Un peu moins d'une dizaine dans les *CIL* IX, X, XI.

66 Quelques mentions sont attestées dans le *CIL* VIII.

67 11 en Gaule lyonnaise, 4 en Gaule cisalpine, 3 en Hispanie, 2 en Gaule belgique et dans les Germanies, 2 en Gaule narbonnaise, 1 en Norique, 1 en Bretagne, 1 en Mésie inférieure *OPEL*, vol. II, p. 95.

68 Une vingtaine dans le *CIL* VI et à peu près le même nombre dans les *CIL* IX, X, XI.

69 Nous en avons dénombré un peu moins d'une dizaine dans le *CIL* VIII.

70 Kajanto 1965, p. 249 : 52 attestations d'hommes libres pour 22 d'esclaves ou d'affranchis. 9 attestations féminines et 1 affranchie.

71 Nous avons relevé un peu moins d'une vingtaine de mentions de ce *cognomen* à Rome dans le *CIL* VI.

72 9 en Gaule cisalpine, 1 en Hispanie, 3 en Gaule belgique et dans les Germanies, 6 en Gaule narbonnaise, 3 en Dalmatie, 3 en Pannonie, 5 en Norique, 1 en Gaule lyonnaise, 2 en Mésie inférieure. *OPEL*, vol. I², p. 18-19.

73 5 mentions observées dans le *CIL* VIII.

74 *Cf.* l'index du *CIL* XIII p. 166, notamment : *CIL* XIII, 5211 (*ex testamento H.F.C.*) ; *CIL* XIII, 8092 (*heres ex testa*) ; ou encore *CIL* XIII, 1041 et 1104, 6233 et 6957 *h(eres) e(x) t(estamento)*.

75 *Annos* est indiqué par un A et un petit N placé au milieu de la ligne.

76 L'expression *mil(itavit) an(nos)* n'est pas fréquente dans nos régions, même si nous avons dénombré 7 occurrences sous cette forme dans le *CIL* XIII, dont 1 à *Vindonissa CIL* XIII, 5217 et 2 à Mayence *CIL* XIII, 6823 et 6824. Il semble que le terme *stipendium* soit préféré dans cette partie de l'Empire. En revanche, *mil(itavit) an(nos)* se retrouve très souvent à Rome avec plus de 340 mentions dans le *CIL* VI, ailleurs en Italie avec 7 mentions dans le *CIL* IX ; 91 dans le *CIL* X et 68 dans le *CIL* XI. Mais également à l'est de l'Empire, 54 occurrences dans le *CIL* III et en Afrique romaine, quasiment 50 dans le *CIL* VIII. Notons également 54 dans le *CIL* III ; 9 dans le *CIL* V et pour finir 16 dans le *CIL* XIV.

77 Parmi les milliers d'inscriptions funéraires de militaires, nous n'avons trouvé que 35 attestations similaires dont 16 à Rome.

78 Si nous considérons un âge du recrutement de 18 ans.

79 Même si ces stèles ne sont pas en position primaire.

80 Nous nous sommes basés sur les travaux de Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. IX-XIV.

Manibus et de l'épithète *Pia Fidelis* – et historique pour dater cette stèle funéraire du début de l'époque flavienne, soit entre 70 et 72 ap. J.-C.

Particularités

Outre le matériau utilisé, qui est relativement modeste, la forme du texte n'est pas conforme aux standards épigraphiques de l'époque : l'expression *ex test(amento) her(es)* n'est pas usuelle et la mention seule de la durée de service, sans l'âge du défunt, qui plus est à la fin de l'inscription, n'est pas habituelle dans ce genre d'épitaphe.

Histoire de la *legio I Adiutrix* au Ier s. ap. J.-C.

Avant de mettre en contexte la problématique d'une présence militaire sur le site civil d'*Aventicum* et d'en préciser la chronologie, il est indispensable de rappeler les principaux faits qui ont jalonné l'histoire de la *legio I Adiutrix*, de sa constitution en 68 ap. J.-C. à la fin du Ier s.[81]. Les circonstances bien particulières dans lesquelles elle a été créée permettent en effet d'être particulièrement précis quant à la date de la mort de nos deux soldats, tandis que les différentes activités dont cette légion s'est fait une spécialité durant cette période suggèrent quelques pistes de réflexion sur les raisons du séjour à *Aventicum* de ces militaires.

Les deux défunts, mais également leurs exécuteurs testamentaires, si l'on suit l'idée qu'ils étaient compagnons d'armes, étaient incorporés dans la même légion, la *legio I Adiutrix* dont le nom signifie « assistant » ou « aide ».

C'est Néron qui, confronté aux rébellions qui enflammaient Rome au début de l'année 68, décide de lever un nouveau corps de défense (*adiutrix*) en recrutant les marins de la flotte impériale basés à Misène (encadré p. 238, texte 1). Il fut contraint au suicide avant même d'avoir pu former la nouvelle légion. Proclamé empereur, Galba s'oppose violemment dans un premier temps à la légalisation de ces hommes en tant que *iusti milites* (texte 2). Par la suite en grande difficulté, il n'a d'autre choix que de satisfaire à leurs exigences en leur accordant les insignes d'une légion (texte 3), constituant ainsi officiellement la *legio I Adiutrix* le 22 décembre 68[82].

Pendant l'année des quatre empereurs, la légion est stationnée à Rome. Le 14 avril 69, elle participe aux côtés d'Othon à la bataille de *Bedriacum*[83] où elle essuie une cuisante défaite contre Vitellius. À l'issue de cette victoire, ce dernier prend diverses mesures à l'égard des légions vaincues et, vers la fin de l'année 69, envoie la *legio I Adiutrix* en Espagne (texte 4). Elle y restera jusqu'au début de 70, au moment où elle est appelée en Germanie pour combattre la rébellion batave sous les ordres d'Appius Annius Gallus, commandant des armées de Germanie supérieure et de Quintus Petillius Cerialis, commandant des armées de Germanie inférieure sous Vespasien[84].

Le camp militaire de *Mogontiacum* (Mayence), en Germanie supérieure, est connu pour avoir abrité dès le printemps 70 les garnisons de la *legio I Adiutrix*, ainsi que celles de la *legio XIV Gemina Martia Victrix*[85] ; ces deux légions partageaient les 36 hectares du camp[86]. Dès leur arrivée, elles participèrent à d'importants travaux de construction et de rénovation. L'insurrection des tribus germaniques (Bataves, Lingons et Trévires) avait en effet provoqué de nombreux dégâts sur

81 Dresser le cadre historique des premières années de cette légion n'est pas chose aisée dans la mesure où les textes antiques et les trouvailles archéologiques sont relativement peu nombreux. L'article « *legio* » de la *Realencyclopädie* publié par E. Ritterling réunit et commente largement toutes les sources disponibles pour l'époque (Ritterling 1925, coll. 1380-1404). Ce travail fait encore référence, bien qu'un certain nombre de documents aient été découverts depuis et aient fait l'objet de nouvelles recherches, notamment dans le cadre d'un colloque organisé en 1998 à Lyon ayant pour thème « *les légions de Rome sous le Haut-Empire* » (Le Bohec/Wolff 2000, p. 7). Cette réunion de spécialistes a ainsi suscité un second travail de synthèse sur l'histoire de la *legio I Adiutrix* qui reprend en grande partie l'article de E. Ritterling, tout en présentant les inscriptions découvertes plus récemment (Lőrincz 2000, p. 151-158). Ces dernières concernent principalement la légion au moment de son stationnement à *Brigetio* au IIe s. ap. J.-C.

82 L'officialisation de l'*Adiutrix* en *iusta legio* est datée du 22 décembre 68 ap. J.-C. sur la base de la lecture de quatre diplômes militaires (*CIL* XVI, 7-9), *cf.* Lőrincz 2000, p. 152 et *infra*, p. 243-244.

83 *Bedriacum* se situe près de Crémone en Italie. C'est un *vicus* romain à proximité duquel ont eu lieu deux batailles qui déterminèrent le successeur de l'empereur Néron. La première, le 14 avril 69, vit s'affronter les armées d'Othon et celles de Vitellius, tandis que la seconde, le 24 octobre 69 mit aux prises Vitellius et Vespasien. Ce dernier en sortit vainqueur. *Cf.* Cosme 2012, p. 129 pour la défaite de l'*Adiutrix* aux côtés d'Othon.

84 Les Bataves sont un peuple gaulois dont le territoire se situe à l'embouchure du Rhin. Auxiliaires des armées romaines, ils se révoltèrent contre leur domination entre 69/70 ap. J.-C., avec l'aide de plusieurs autres tribus germaniques, notamment les Trévires et les Lingons. Menés par Gaius Julius Civilis qui avait reçu la citoyenneté romaine, ils mirent à sac plusieurs camps militaires romains le long du *limes*, avant d'être vaincus par les armées de Vespasien, *cf.* Raepsaet-Charlier 1996, p. 262-264 et Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 1999, p. 362-363.

85 La *legio XIV Gemina*, après avoir vigoureusement étouffé la révolte de Boudicca en Bretagne romaine, a reçu pour ses exploits les surnoms de *Martia Victrix* en 61 ap. J.-C. Suite à cette victoire, des vétérans de cette légion, ainsi que de la *legio XX Valeria Victrix* ont été installés à *Camulodunum* (actuelle Colchester, GB), *cf.* Birley 2005, p. 49.

86 *Mogontiacum* est un camp militaire construit pour deux légions dont la fondation remonte à 13-12 av. J.-C., *cf.* M. Witteyer, *in* : Reddé *et al.* 2006, p. 324.

Les sources antiques

Texte 1

« Son entrée dans Rome, après le massacre de tant de milliers de soldats désarmés, avait été d'un funeste présage et les meurtriers eux-mêmes en avaient été épouvantés. L'arrivée de la légion Hispana et le maintien de celle que Néron avait levée sur la flotte remplissaient Rome de troupes inaccoutumées ». Tacite, *Histoires*, Livre I, 6, 2 (texte établi et traduit par P. Wuillemier et H. Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1987).

Texte 2

« Cette réputation se confirma et fut aggravée dès son entrée à Rome. Il voulut, en effet, contraindre les rameurs de la flotte, que Néron avait transformés en légionnaires, à reprendre leur ancien état ; mais, comme ils refusaient et s'obstinaient même à réclamer leur aigle et leurs enseignes, non seulement il les fit disperser par sa cavalerie, mais encore les décima ». Suétone, *Vie des douze Césars*, t. III, Galba, 12 (texte établi et traduit par H. Ailloud, les Belles Lettres, Paris, 1964).

Texte 3

« Now that I have once been led into giving an account of the legions, I shall speak of the other legions also which exist to-day and tell of their enlistment by the emperors subsequent to Augustus, my purpose being that, if any one desires to learn about them, the statement of all the facts in a single portion of my book may provide him easily with the information. Nero organized the First Legion, called the Italica, which has its winter quarters in Lower Moesia ; Galba the First (Adiutrix), with quarters in Lower Pannonia, and the Seventh (Gemina), in Spain ». Cassius Dion, *Roman History*, LV, 24 (texte traduit par E. Cary, Harvard University Press, Cambridge/Massachusetts, 1955).

Texte 4

« La première légion d'infanterie de marine fut envoyée en Espagne, pour qu'elle se calmât dans la paix et le repos ». Tacite, *Histoires*, Livre II, 67, 2 (texte établi et traduit par H. Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1989).

les camps du *limes* qu'il fallait alors reconstruire et réorganiser au plus vite afin de rétablir le contrôle et la domination romaine sur les frontières[87].

Si les sources littéraires sont muettes à ce sujet, les fouilles archéologiques et les objets qui y ont été découverts ont par contre livré une série de preuves de l'implication de ces troupes militaires dans des travaux de grande ampleur. L'armée comptait en effet dans ses rangs une multitude de corps de métiers dont des architectes et des ingénieurs, tout comme diverses classes d'ouvriers spécialisés (fig. 11). Ces hommes étaient incorporés en tant que soldats, mais étaient exemptés des corvées les plus difficiles. L'armée disposait également de ses propres carrières, de ses tuileries et de ses fours à chaux permettant de fournir différents matériaux de construction[88]. Il s'agissait d'une main-d'œuvre qualifiée, très nombreuse et surtout disposant de toutes les ressources nécessaires.

La quinzaine d'années que la *legio I Adiutrix* et la *legio XIV Gemina* passèrent à *Mogontiacum* fut relativement calme. En l'absence de trouble militaire majeur, les deux légions s'attelèrent à la construction de plusieurs édifices et à l'aménagement interne du camp. Si chacune semble s'être occupée de chantiers bien différents, leurs travaux ont néanmoins en commun l'utilisation nouvelle et systématique de la pierre de taille comme matériau de construction. Les trouvailles archéologiques permettent ainsi de montrer que la *legio I Adiutrix* fut, entre autres, impliquée dans la construction de l'enceinte du camp[89]. Preuve en est la découverte de plusieurs éléments d'architecture en pierre (moellons, architraves, corniches et chaperons) portant une marque de carriers au nom de cette légion : *L I AD* (fig. 12)[90]. En faisant allusion à l'origine maritime de la légion et par association à ses compétences en terme de navigation, H. Büsing avance l'hypothèse que l'*Adiutrix*, en sus de ses devoirs de construction, devait tout spécialement être en charge du transport des marchandises sur le Rhin[91].

La légion aurait aussi été impliquée dans la construction de l'aqueduc, contemporain du mur d'enceinte. En effet, l'eau était dérivée à l'entrée du camp dans plusieurs conduites en argile dont certains tuyaux sont estampillés *Leg. I Ad.* Quelques moellons marqués *Leg. XIV Gem.* ont toutefois aussi été retrouvés sur les petits piliers portant la conduite. En l'absence de dédicace de construction nommant expressément l'une ou l'autre légion, il reste difficile de savoir si elles ont collaboré pendant le chantier ou si au contraire elles se sont occupées de tronçons différents. Quelques années plus tard par contre, sous Domitien, la construction du pont sur piles de pierre traversant le Rhin, qui remplaça un ancien pont de bateaux, doit sans aucun doute être imputée à la *legio XIV Gemina*. On y a en effet découvert *in situ* deux dédicaces au nom de cette légion, ainsi que, dans l'une des piles du pont, un marteau en bois portant la marque de propriété d'un soldat de la légion[92].

Il semble qu'une ou plusieurs unités de la *legio I Adiutrix* aient également occupé le camp en terre et bois de Hofheim am Taunus (Hesse, D), du moins la partie qui n'avait pas été mise à sac après les événements de 69-70 ap. J.-C.[93].

87 *Cf.* D. Baatz, *in :* Reddé *et al.* 2006, p. 34-35.

88 *Cf.* D. Baatz, *in :* Reddé *et al.* 2006, p. 72.

89 Les découvertes qui sont évoquées ci-après ont été rassemblées et publiées par Büsing 1982, p. 54-57 et pl. 23.

90 H. Büsing a répertorié, à Mayence, 26 marques de carriers au nom de la *legio I Adiutrix* ; ces dernières sont systématiquement apposées à l'avers ou sur un côté des blocs, *cf.* Büsing 1982, p. 55-56 et pl. 23.

91 Büsing 1982, p. 55.

92 Büsing 1982, p. 56.

93 Hofheim am Taunus, situé à une demi-journée de marche de *Mogontiacum*, fut pendant longtemps l'avant-poste le plus oriental sur le Rhin supérieur. Le premier camp en terre a été fondé vers la fin de la période tibérienne ou au début du règne de Claude, *cf.* J. K. Haalbos, *in :* Reddé *et al.* 2006, p. 296.

Fig. 11
Détail de la Colonne Trajane. Des légionnaires sont en train de construire un camp militaire. On les voit couper et porter du bois (à g.), extraire de la terre (au premier plan) et porter des moellons, puis maçonner le mur du camp (à dr.).

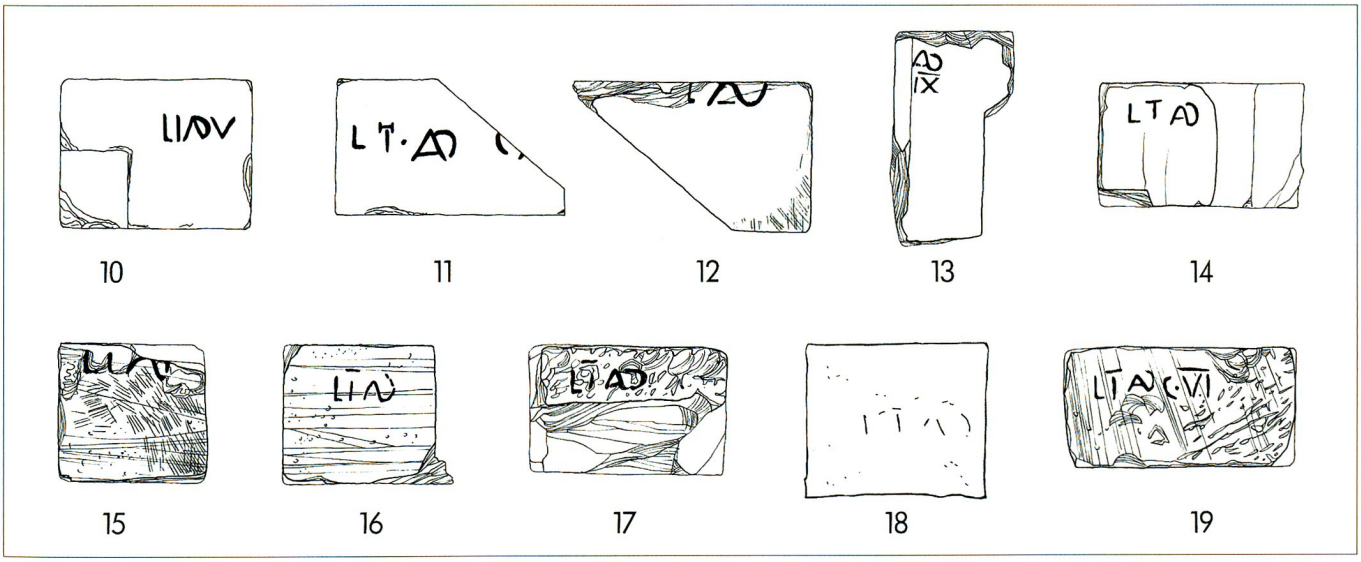

Fig. 12
Moellons et blocs architecturaux découverts dans la porte du camp militaire de Mayence et portant au revers le nom de la legio I Adiutrix. *Si la plupart atteste uniquement le nom de la légion (nos 12, 14 à 18), quelques-uns précisent le numéro de la centurie (nos 10, 13, 19).*

Elle y aurait été en charge, entre 71-74 ap. J.-C., de la construction en pierre du nouveau camp situé à moins de 100 m à l'est du premier. C'est la présence de monnaies émises en Espagne et découvertes dans les baraquements des soldats qui conduit M. Paz Garcia-Bellido à développer cette hypothèse[94]. Ces monnaies sont des émissions particulières qui ne portent pas d'autorité émettrice, mais deux contremarques : un dauphin dans un cercle perlé accompagné des lettres «D.D.» et qui auraient été frappées à *Emporiae* en Espagne, pour un usage militaire[95]. Parmi les quatre exemplaires de cette émission découverts

94 Paz Garcia-Bellido 2010, p. 103-110.

95 Ces deux contremarques sont présentes sur 90% des monnaies de l'émission du type *RPC* I, n° 257 frappées à *Emporia*, soit 243 exemplaires connus. En l'absence d'autorité émettrice, la contremarque « D.D. » (*decreto decurionum*) est un moyen de légaliser cette émission, *cf.* Paz Garcia-Bellido 2010, p. 105.

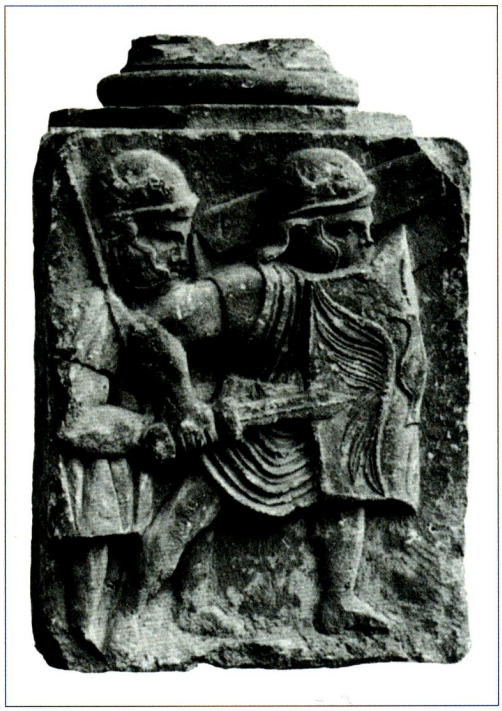

Fig. 13
Base sculptée d'un monument de Mayence montrant des soldats au combat. L'insigne du dauphin est visible sur leur casque. Mainz, Mittelrhein. Landesmuseum.

à Hofheim, une monnaie porte précisément ces contremarques. L'auteure associe le symbole du dauphin à l'*Adiutrix* en raison d'une très grande ressemblance avec l'insigne visible sur les casques de légionnaires représentés sur des bases de colonnes mises au jour dans les *principia* du camp de *Mogontiacum*[96]. Ces bases sculptées montrent en effet des hommes au combat, vraisemblablement les soldats de la *legio I Adiutrix* (fig. 13). La très grande quantité de pièces de cette même émission contremarquée retrouvées en Espagne prouve qu'elles ont été frappées lorsque la légion était encore dans cette province, peut-être même peu après son arrivée en 69 ap. J.-C., sans doute pour payer la solde des légionnaires[97]. Elles auraient ensuite voyagé avec les soldats, sans toutefois pouvoir être échangées. Dans la mesure où ces monnaies hispaniques n'ont été retrouvées que dans le vieux camp en terre et bois de Hofheim (et pas dans le camp en pierre), M. Paz Garcia-Bellido émet l'hypothèse que la légion y séjournait au moment où elle était occupée à construire le camp maçonné voisin.

Plus près d'*Aventicum*, une inscription fragmentaire retrouvée en 1912 à Augst (BL) en réemploi comme seuil d'une porte de la fortification de la fin du IIIe s. ap. J.-C., atteste également qu'un détachement de la *legio I Adiutrix* a stationné à *Augusta Raurica*, aux côtés de la *legio VII Gemina* (fig. 14)[98]. Le contexte d'origine n'est malheureusement pas connu. Le texte, très lacunaire, est communément restitué comme suit[99] :

NUM I ADIV
GEM FELI

[vexillationes legio]num I Adiu|[tricis et VII] Gem(inae) Feli(cis)
« (les sections) de la légion *I Adiutrix* et de la légion *VII Gemina Felix* ».

Du point de vue chronologique, certains auteurs rapprochent la présence de ces deux détachements à Augst avec leur présumée participation à l'«expédition de Clemens»[100], bien qu'aucune source épigraphique ne mentionne explicitement le nom des légions impliquées dans cette campagne d'annexion. Si l'on suit cette supposition, il est possible de dater le stationnement de ces troupes à Augst aux alentours de 74 ap. J.-C. Situer chronologiquement cette inscription reste néanmoins délicat, car il est tout à fait possible que des détachements de ces légions aient séjourné à Augst dès l'année 70 (date de l'arrivée de la *legio I Adiutrix* en Germanie supérieure) et jusqu'en 79 ap. J.-C. (année où la *legio VII Gemina* n'est plus stationnée en Germanie supérieure puisqu'elle est attestée en Espagne). Cela correspond presque à une décennie, pendant laquelle on peut envisager que des troupes aient été détachées en plusieurs endroits à la fois, aussi bien pour régler des affaires militaires mineures que pour participer à des travaux de construction dont témoigne cette inscription.

De quoi ces deux détachements se sont-ils donc occupés à Augst ? Dans la mesure où l'inscription commémore la construction d'un bâtiment, il a longtemps été supposé que ces deux légions avaient participé à la transformation du théâtre en amphithéâtre[101]. Cette hypothèse est toutefois réfutée depuis déjà une vingtaine d'années à la lumière des nouvelles données archéologiques. Les spécialistes présument aujourd'hui que des détachements de soldats ont pu être, entre autres, en charge de la construction du

96 L'emblème connu de la *legio I Adiutrix* est le capricorne. Le dauphin peut toutefois être associé à l'insigne originel de l'*Adiutrix* pouvant à la fois être une réminiscence de l'emblème des marins de la *legio I Classis Misenensis* et à la fois faire référence au stationnement de la légion en Espagne, précisément dans le port d'*Emporia*, *cf.* Paz Garcia-Bellido 2010, p. 105 et p. 111.

97 Paz Garcia-Bellido 2010, p. 105-106.

98 Une preuve supplémentaire de leur passage à Augst est donnée par la découverte d'une monnaie de l'émission d'Emporiae, similaire à celle trouvée dans le camp de Hofheim, *cf.* Paz Garcia-Bellido 2010, p. 109.

99 *CIL* XIII, 11542 ; Walser (*RIS*), n° 248, p. 248-249.

100 Cnaeus Pinarius Cornelius Clemens (*Der Neue Pauly* (*DNP*) 3, 1997, col. 191 [II.9], W. Eck) est, dès le début de l'année 73 ap. J.-C., commandant de l'armée de Germanie supérieure. En 74 ap. J.-C. il entreprend la conquête de la région des Champs Décumates, située sur la rive droite du Rhin et qui s'étend jusqu'au Danube. Il s'agit du Bade-Wurtemberg actuel. C'est F. Stähelin qui le premier fait l'association entre la présence de la légion à Augst et sa participation à l' «expédition de Clemens» : *cf.* Stähelin 1948, p. 214. Pour la campagne de Clemens et le rassemblement de troupes dans la Forêt-Noire, *cf.* Lieb 1967, p. 96-97.

101 Stähelin 1948, p. 221.

complexe monumental du théâtre et du temple du *Schönbühl*, au début de la période flavienne[102]. Bien que les évidences archéologiques fassent défaut, il est tout autant envisageable qu'ils aient participé à la construction de l'enceinte inachevée ou de l'un des ponts sur l'île de Gwerd[103]. Enfin, l'aménagement de nouvelles routes et la surveillance de ces voies de communication pourraient également leur avoir été confiés. En effet, une des priorités de l'annexion des Champs Décumates était de développer le réseau viaire afin de contrôler tout le territoire situé entre le Rhin et le Danube. Cette entreprise de longue haleine qui relevait du devoir de l'armée est précisément explicitée par une borne milliaire retrouvée à Offenburg (Bade-Wurtemberg, D) par laquelle on apprend que Clemens fut chargé, en 74 ap. J.-C., de construire une route entre *Argentorate* (Strasbourg) et la Rhétie (sans doute *Augusta Vindelicum*/Augsburg, Bavière, D)[104].

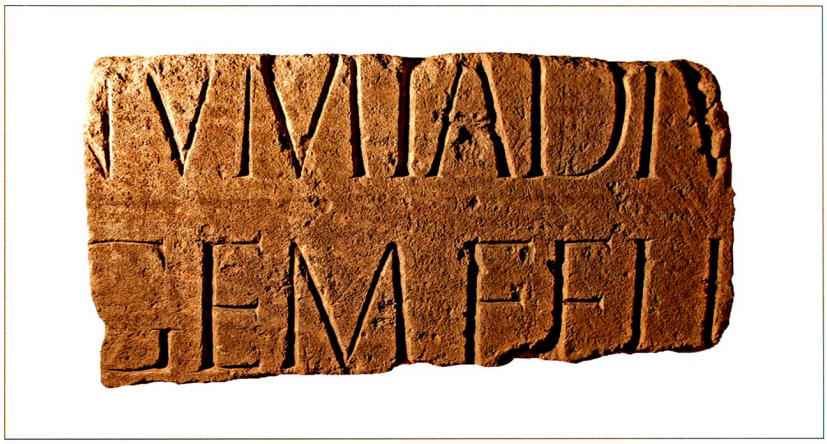

Fig. 14

Fragment d'inscription découvert à Augst (BL) mentionnant la legio I Adiutrix *et la* legio VII Gemina.

Enfin, l'année 86 ap. J.-C. marque la fin du séjour de la *legio I Adiutrix* en Germanie supérieure puisqu'elle part combattre les Daces dans l'armée du Danube. Elle sera stationnée en Pannonie à *Brigetio* (nord-ouest de la Hongrie) dès 89 et c'est en 107 que Trajan lui octroie le titre de *legio I Adiutrix Pia Fidelis* pour la remercier de son soutien[105].

Une mort précisément datée

Regula Frei-Stolba

Comme nous venons de le voir, l'arrivée de la *legio I Adiutrix* en Germanie supérieure en 70 ap. J.-C., puis son départ en Pannonie en 86 fixent un cadre chronologique relativement large pour le stationnement de ces soldats à Avenches. Cette période d'une quinzaine d'années est d'ailleurs corroborée par les critères de datation épigraphiques dont il a été question plus haut, qui situent ces stèles au début de l'époque flavienne.

Les inscriptions funéraires ne permettent que dans de très rares cas de déterminer l'année de la mort d'un défunt car elles ne sont en général pas datées et ne donnent par elles-mêmes que peu d'indices chronologiques. Il en va tout autrement dans le cas de Lucius Pollentius Dexter et de Marcus [...]us Niger puisqu'il est possible de préciser davantage la date de leur mort par une analyse fine des événements qui se sont déroulés de 68 à 70 apr. J.-C.[106].

Il faut revenir pour cela aux quatre diplômes militaires déjà mentionnés[107], accordés à des soldats de cette légion arrivés au terme de leur temps de service[108]. Constitués de deux tablettes en bronze reliées par un fil, ces documents étaient une copie authentifiée et approuvée par sept témoins[109] de l'extrait de la constitution impériale sur bronze promulguée par Galba à la fin de l'année 68 lorsqu'il régularisa le statut de la *legio I Adiutrix*. Aujourd'hui perdue, cette constitution était affichée à Rome au Capitole *ad aram*

102 La construction de l'amphithéâtre ne peut en effet pas être datée avant la première décennie du IIe s. ap. J.-C., c'est à dire bien après le départ de la *legio I Adiutrix* de Germanie supérieure, *cf.* Hufschmid 2009, p. 194-195 et Berger 2012, p. 22 et p. 116. Pour la datation du théâtre et du temple du *Schönbühl*, *cf.* Hufschmid 2009, p. 175, n. 837.

103 Berger 2012, p. 22 ; Matteotti 1993, p. 194.

104 Milliaire d'Offenburg (*CIL* XVII, 654 = *CIL* XIII, 9082 = ILS 5832) , le texte est très défectueux, mais la restitution semble correcte: *[Imp(eratore) Vespasiano Caes(are) Aug(usto) p(ontifice) m(aximo)] / [trib(unicia) pot(estate) V imp(eratore) XIII p(atre) p(atriae) co(n)s(ule) V des(ignato) VI] / [Imp(eratore) Tito Caesare Aug(usti) f(ilio)] / imp[(eratore) V co(n)s(ule) III design(ato) IV] / Caesar[e Aug(usti) f(ilio) Domitia]no / co(n)s(ule) [II design(ato) III] / Cn(eio) Cor[nelio Clemen]te /leg(ato) [Aug(usti) pr(o) pr(aetore)] / iter de[rectum ab Arge]ntorate / in R[aetiam]. / A[b Argentorate m(ilia) p(assuum) XIV]*. Traduction Hatt 1993, p. 14 : « *L'empereur César Vespasien Auguste étant Grand Pontife, en l'année de sa sixième puissance tribunicienne, consul désigné pour la sixième fois, Père de la Patrie et* Imperator *; son fils Titus César Auguste Vespasien, consul pour la troisième fois et consul désigné pour la quatrième, sous le commandement de Cornelius Clemens, légat d'Auguste propréteur de l'armée de Germanie supérieure, une voie a été tracée directement depuis Argentorate en Rhétie et en Helvétie. Depuis Argentorate quatorze milles* ».

105 Ritterling 1925, p. 1387-1388 ; Lőrincz 2000, p. 152-153.

106 Nous remercions vivement H. Lieb d'avoir porté les informations suivantes à notre connaissance.

107 *Cf. supra*, p. 239, n. 82.

108 Le premier regarde *Diomedes*, un Phrygien : *CIL* XVI, 7; un autre *Matthaeus*, un Syrien : *CIL* XVI, 8 ; le troisième *Ursaris*, un Sarde : *CIL* XVI, 9 et le quatrième *Tyraesis* : *AE*, 1985, 770 = *RMD*, III, 136. Le nominatif du nom du bénéficiaire, un Thrace (?), n'est pas transmis ; on n'en connaît que la forme *Tyraesi* qui est à mon avis probablement un datif (*AE*, 1985, 770 et *RMD*, III, 136, restituent *Tyraesus*, en suivant V. Gerasimova Tomova, la première éditrice).

109 Pour les diplômes militaires en général, *cf.* Lassère 2005, p. 797-799 ; pour la notion de *descriptum* et *recognitum cf.* Frei-Stolba/Lieb 2003, p. 243-254.

gentis Iuliae[110]. Le diplôme militaire ne concernait qu'un bénéficiaire et devait servir d'instrument de preuve devant des autorités. Un peu plus de quinze jours avant sa mort survenue le 15 janvier 69 l'empereur Galba libéra ainsi des soldats de la *legio I Adiutrix* du service militaire en leur attribuant la *honesta missio* ; il octroya encore la citoyenneté romaine à ceux d'entre eux qui étaient pérégrins, à leurs enfants et leurs descendants, ainsi que le *conubium* (droit de mariage romain) avec leur femme ou leur future femme. Comme nous l'apprennent donc ces quatre diplômes, nous pouvons situer précisément la date de la conversion de l'unité issue d'éléments de la flotte impériale en une légion officielle, la *legio I Adiutrix*, au 22 décembre 68.

On constate d'emblée que les deux soldats d'Avenches n'entrent pas dans la catégorie des soldats qui obtinrent de Galba la citoyenneté romaine à cette occasion, puisqu'ils la possédaient déjà, étant originaires de deux colonies, la *colonia Claudia Savaria*, et la *colonia Claudia Apri*. Il en est de même d'ailleurs des soldats de la *legio I Adiutrix* dont les stèles funéraires trouvées à Mayence ont été étudiées par E. Ritterling[111] et W. Boppert[112]. Ces légionnaires étaient également des citoyens romains provenant de colonies romaines situées en Dalmatie (*Iader*, *Aequum*)[113], en Pannonie (*Savaria*)[114], et en Thrace (*Aprus*)[115]. Portant des *tria nomina* sans aucune allusion à un passé pérégrin, la plupart d'entre eux ont sans doute obtenu la citoyenneté à leur naissance, par filiation. De plus, la durée de service des soldats arrivés à Mayence en 70 ap. J.-C. étant de 6 à 11 ans (jusqu'à l'âge de 23 à 35 ans)[116], force est de conclure qu'ils étaient déjà citoyens romains au moment de leur engagement[117]. Comme l'a de plus démontré S. Panciera, des citoyens romains pouvaient eux aussi s'engager dans la marine militaire[118]. On pourrait donc admettre que ces soldats intégrèrent les forces navales à n'importe quel moment avant 68 ap. J.-C.

En réexaminant en détail le fil des événements, le premier quart de l'an 68 semble bien être la période à laquelle ces citoyens romains ont été recrutés. Vers la fin de son principat, Néron s'appuyait de plus en plus sur les flottes impériales, notamment celle de Misène[119] ; le début de l'année 68 s'avéra très difficile pour l'empereur[120]. Les unités de marine d'Italie étaient considérées comme les seules forces loyales, et Néron créa en toute urgence une unité combattante, une « *légion* »[121]. C'est à ce moment, dans la première moitié de l'année 68 selon notre hypothèse, que ces citoyens romains des colonies des Balkans ont été recrutés. En effet, le recrutement des forces militaires était une prérogative impériale ; c'est l'empereur qui, après discussion avec ses conseillers[122], en déléguait l'exécution aux gouverneurs de provinces[123]. Les recrues venant des colonies des Balkans et qui étaient destinées aux flottes d'Italie, notamment à celle de Misène, ont ainsi été enrôlées par les gouverneurs des provinces de Dalmatie, de Pannonie et de Thrace ; ceux-ci étaient responsables du recrutement jusqu'à la *probatio* (examen d'entrée) des conscrits ou des volontaires, puis de l'envoi des recrues *probati* jusqu'au lieu de leur futur stationnement. Les recrues, qui recevaient un *uiaticum* (l'argent de voyage)[124], s'y rendaient sous escorte.

Reprenons le récit des événements qui ont précédé la constitution de la *legio I Adiutrix*. Après le suicide de Néron, et une fois Galba acclamé par le sénat (le 8 juin 68), les soldats de la flotte de Misène ainsi que les nouvelles recrues, sans doute de fervents partisans de Néron, attendaient à Rome l'entrée du nouvel empereur. Lorsqu'il se présenta, les soldats de l'unité irrégulière exigèrent impérativement la conversion de leur troupe

110 *Cf.* Corbier 2006, p. 131-140, en part. p. 138 (tableaux).

111 Ritterling 1925, col. 1385 et col. 1403-1404 (*CIL* XIII, 6825-6833, 6834a, 6850, 11845, 11847 et sans doute 7008) ; non pas toutes les inscriptions sont complètes contenant l'origine du soldat.

112 Boppert 1992, p. 123-124 : l'auteur émet l'hypothèse que l'octroi des *tria nomina* est associé à la constitution de la légion, sans toutefois exclure que ces soldats puissent avoir déjà obtenu la citoyenneté romaine dans leur patrie d'origine au moment de leur intégration dans la légion. Nous développons une hypothèse différente dans le texte.

113 *Iader CIL* XIII, 6827 : *L. Appuleius L. f. Serg(ia) Iadestinus* ; *Aequum* : *CIL* XIII, 6828 : *Q. Attius Q. f., Tro(mentina) Rufus* ; 6830 : *[---]idius [---]Trom(entina) [---Cle]mens* ; 6831 : *M. Marius M. f. Tro(mentina) Vegetus* ; 6833 : *C. Vibius C. f. Trom(entina) Seuerus.*

114 *Cf. supra*, p. 233, n. 27 et 28.

115 *Cf. supra*, p. 236, n. 57.

116 *CIL* XIII, 6827 : 25 ans, 6 ans de service ; 6828 : 30 ans, 9 ans de service ; 6831 : 35 ans, 15 ans de service ; 6829 : 30+ ans ; 17 ans de service.

117 Nous laissons de côté l'histoire similaire, mais non identique de la *legio II Adiutrix*, stationnée par la suite à *Deva* (GB).

118 Panciera 2006, p. 1271-1281 (« *Sulla pretesa esclusione dei cittadini romani dalle flotte italiche nei primi due secoli dell'impero* »). L'auteur n'a pris en compte ni les soldats de la *legio I Adiutrix*, stationnée à Mayence, ni ceux de la *legio II Adiutrix*, stationnée à *Deva* en Grande-Bretagne. Nous remercions H. Lieb de nous avoir transmis cette référence.

119 *Cf.* Kienast 1966, p. 55-70 ; aussi Miller 1981.

120 Vindex se leva contre Néron en mars 68, Galba fut acclamé *imperator* au début d'avril 68, *cf.* Kienast 1994, p. 101 et 102.

121 Tacite, *Histoires* 1, 6, 2 ; Plutarque, *Galba* 15, 3.

122 Eck 1997, p. 3-29, plus tard le *consilium principis*.

123 *Cf.* Tacite, *Annales*, 16, 13 (65 ap. J.-C.): *eodem anno dilectus per Galliam Narbonensem, Africamque et Asiam habiti sunt supplenda Illyricis legionibus* ; Speidel 2009, p. 213-234, en part. p. 222.

124 *Cf.* Le Bohec 2002, p. 49 ; Speidel 2009, p. 223.

en vraie légion[125]. Mais Galba ne céda pas ; au contraire, il les punit sévèrement en appliquant la décimation ; cette tuerie sauvage a contribué de beaucoup à l'impopularité du nouvel empereur. Finalement en décembre, étant en grande difficulté, Galba convertit l'unité irrégulière en légion, sans doute par une cérémonie officielle, et promulgua la constitution du 22 décembre 68 que nous connaissons par les quatre diplômes militaires évoqués précédemment. La nouvelle légion combattit aux côtés d'Othon le 14 avril 69 à *Bedriacum*, près de Vérone, en subissant des pertes importantes. Après la défaite et le suicide d'Othon, elle fut contrainte de se rallier à Vitellius, mais le vainqueur, prudent, l'éloigna en Espagne en été 69[126]. Vers la fin de l'année 69, la légion passa du côté de Vespasien.

Tout porte à croire que les deux légionnaires morts à Avenches faisaient partie des soldats qui s'enrôlèrent dans la première moitié de l'année 68, tout comme ceux dont les inscriptions funéraires se trouvent à Mayence. Originaires de Pannonie et de Thrace, ils n'ont été recrutés ni en Espagne (en 69) ni dans les environs de Mayence (entre 70 et 86). On peut sur cette base calculer la date de leur mort : disparu à 23 ans après cinq années de service, il est possible de situer le décès de Dexter en 73 ap. J.-C. au plus tard, mais au plus tôt en 70 ap. J.-C. (lorsque la *legio I Adiutrix* arrive en Germanie supérieure). Il en est de même pour Niger qui a servi quatre années, et dont la mort a dû intervenir par conséquent entre 70 et 72 ap. J.-C.[127]. Dans la mesure où l'on suppose que la disparition de ces deux soldats est vraisemblablement contemporaine, la date de leur décès devrait se situer entre les années 70 et 72 ap. J.-C.

On peut être plus précis encore si l'on prend en considération la date même de leur arrivée à Avenches. Il faut pour cela suivre l'argumentation développée par P. Frei dans un article traitant des quelques passages que le chroniqueur Frédégaire a consacré à *Aventicum*[128]. Selon lui, Frédégaire, ne connaissant pas exactement la date exacte de la fondation de la colonie d'Avenches, a lié cette promotion à la victoire sur des «Germains», soit dans les faits, celle remportée sur les Bataves en 70 ap. J.-C.[129]. C'est donc en 71 qu'Avenches aurait obtenu le titre de colonie latine. On peut ainsi considérer que c'est à ce moment précis que nos deux légionnaires, et avec eux d'autres soldats de la *legio I Adiutrix*, ont été envoyés en mission à *Aventicum*, afin peut-être, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, de préparer le terrain en vue de la construction d'un grand édifice.

Présence militaire à Avenches

Ces stèles funéraires renouvellent considérablement l'appréciation que l'on pouvait avoir jusqu'alors d'une présence militaire à *Aventicum*. Survenu en dehors de tout conflit militaire, la mort de ces deux hommes, simultanée ou non, se doit d'être considérée comme accidentelle ou consécutive à une maladie. L'hypothèse d'un décès subit alors qu'ils étaient simplement de passage à Avenches peut également être écartée. Quel que soit en effet le lieu de la mort d'un soldat, une stèle ne pouvait lui être élevée qu'à proximité d'un camp militaire. Pour avoir été inhumés dans l'une des nécropoles d'*Aventicum*, nos deux soldats devaient donc avoir été logés dans des cantonnements établis si ce n'est sur le site même de la capitale des Helvètes, du moins dans ses proches abords[130].

Pour quelle raison, dès lors, un détachement de la *legio I Adiutrix* a-t-il été amené à stationner pour une durée que l'on peut estimer relativement longue à Avenches ? Les missions nombreuses et variées que l'on reconnaît à l'armée à travers l'Empire offrent sur ce point plusieurs pistes. Avant d'en évoquer quelques-unes, rappelons quel était l'état des connaissances quant à une éventuelle présence militaire sur le site avant la découverte des stèles.

À lui seul, l'épithète *Emerita* figurant dans la titulature de la colonie des Helvètes (*Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*) a nourri de nombreuses discussions, l'installation supposée de vétérans à *Aventicum* étant l'un des principaux arguments pris en compte lorsqu'il s'est agi de préciser le statut de la colonie flavienne[131]. Ce dossier n'a cependant pas lieu d'être rouvert ici, les légionnaires mentionnés

125 Suétone, *Galba* 12.2 ; Plutarque, *Galba*, 15. 3-4 ; Tacite, *Histoires*, 1, 6, 2 ; 1, 31, 2 et 37, 2-3 ; Cass. Dion, 64, 3, 1-2.

126 Tacite, *Histoires*, 2, 67.

127 La date de la mort des soldats mentionnés plus haut, sous condition qu'ils se sont enrôlés en 68 : *CIL* XIII, 6827 : 74 ap. J.-C. ; 6828 : 77 ap. J.-C. ; 6831 : 82 ap. J.-C. ; 6829 : 78 ap. J.-C. ; 6826 : 84 ap. J.-C. ; 6832 : 79 ap. J.-C. Donc aucun des soldats n'est mort après 84 ap. J.-C., date du déplacement de la *legio I Adiutrix* en Pannonie.

128 Frei 1969, en particulier p. 104.

129 *Cf.* Urban 1985, p. 90-94, et Tacite, *Histoires* V, 24,1 : sept./oct. 70.

130 Il en va certainement de même du soldat que mentionne l'inscription d'Avenches *CIL* XIII, 5095 (Frei-Stolba 2012, dans ce volume). *Cf.* à ce propos Speidel 2009, p. 258 et n. 17 : l'auteur, qui se réfère au témoignage de plusieurs stèles funéraires (notamment *AE* 1995, 1572, nécropole d'Apamée en Syrie) indique que les soldats morts en route étaient enterrés près d'un gîte d'étape ou à proximité d'un camp lorsque la légion devait se rendre en un lieu éloigné de sa base. Informations et référence aimablement fournies par R. Frei-Stolba.

131 *Cf.* notamment Van Berchem 1982, p. 141-150 ; Le Roux 1992, p. 183-200. L'épithète *Emerita* fait sans doute allusion à une déduction de vétérans qu'on n'a pas pu découvrir jusqu'à ce jour : *cf.* notamment Schillinger-Häfele 1974.

sur nos stèles étant, au moment de leur décès, non pas des vétérans-colons libérés du service militaire, mais des soldats en service actif. Il en va d'ailleurs de même du *miles* de la cohorte I indéterminée auquel se réfère l'inscription d'Avenches *CIL* XIII, 5095[132], dont l'étude a été réactualisée par R. Frei-Stolba à l'occasion de la découverte de nos deux stèles.

L'apport du mobilier archéologique issu des fouilles est lui aussi limité. Un petit lot de seize tuiles estampillées de la *legio XXI* est ainsi recensé sur le site, éléments qui sont davantage le fait de la diffusion de produits issus d'ateliers militaires, qu'un véritable argument en faveur de la construction à *Aventicum* de bâtiments réservés à l'armée[133].

L'inventaire des *militaria* des collections du musée d'Avenches est plus significatif[134]. L'étude de ces quelque 270 objets[135] – armes, pièces d'équipement personnel ou encore éléments de harnachements de chevaux – a en effet permis de conclure, si ce n'est à une importante occupation militaire du site, du moins à la présence épisodique ou régulière dans la capitale helvète d'un petit contingent de soldats[136]. Avec l'inscription *CIL* XIII, 5095 évoquée précédemment, c'est bien ce que semblent confirmer désormais ces deux nouvelles stèles.

Reste donc à examiner les raisons possibles de cette présence. Dans une ville de l'importance d'*Aventicum*, capitale administrative de la cité des Helvètes élevée au rang de colonie, confier à des unités de l'armée des tâches secondaires de police, comme le maintien de l'ordre, la garde des prisons ou encore l'escorte et la sécurité de hauts personnages est tout à fait envisageable[137]. Il en va de même du contrôle des axes de communication, terrestres ou fluviaux, attesté par des inscriptions dans plusieurs sites de Suisse occidentale[138]. Évoquée précédemment à propos des détachements de la *legio I Adiutrix* présents dans la colonie d'*Augusta Raurica* (Augst), l'hypothèse de l'engagement d'un contingent de légionnaires dans le cadre de l'entretien des routes, voire de leur extension, se doit également d'être proposée pour Avenches. Des fouilles ponctuelles menées à la porte de l'Est[139] ont en effet démontré que l'établissement de la muraille a notamment eu pour conséquence la création *ex nihilo* d'un nouvel axe de communication aboutissant à cet important point d'accès à la ville[140].

D'autres projets faisant appel à des connaissances techniques particulières, comme la construction des aqueducs qui alimentaient la ville – mais dont on ignore pratiquement tout de la chronologie[141] – doivent sans doute aussi être envisagés comme motifs d'intervention de l'armée. Mentionnons à ce propos l'exemple fameux de l'aqueduc de Béjaïa (Algérie), pour la construction duquel on dut faire appel à un architecte de la IIIe légion Auguste, la main-d'œuvre étant également mise à disposition par l'armée[142].

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, c'est sans doute également dans le cadre de la réalisation d'un édifice monumental que doit s'expliquer la présence d'éléments de la *legio I Adiutrix* à Avenches. Pour la période considérée, soit le début des années 70 du Ier s. de notre ère, la construction du mur d'enceinte qui s'est probablement échelonnée sur près d'une décennie[143], s'impose d'emblée comme un chantier où les compétences de l'armée ont pu ou dû être mises à profit, tant pour la conception même de la muraille que pour l'acheminement, en grande partie par voie d'eau, des matériaux – pierre et bois – nécessaires à sa réalisation. Peu après avoir accordé à la ville son statut de colonie en 71, l'empereur Vespasien pourrait avoir lui-même commandité l'édification de cet ouvrage militaire de prestige et fait la preuve de son évergétisme en mettant à disposition pour sa construction une main-d'œuvre qualifiée.

132 *Cf.* Frei-Stolba 2012, dans ce volume.

133 Fuchs/Margueron 1998, p. 105-172.

134 Voirol 2000, p. 7-93.

135 Daté entre le début du Ier s. ap. J.-C. et le IVe s., le mobilier pris en compte dans cet inventaire n'inclut toutefois pas les objets découverts après 1996.

136 On notera en outre qu'aucune monnaie contremarquée du type de celles trouvées dans le camp militaire de Hofheim am Taunus et que l'on associe à la *legio I Adiutrix*, ne figure à l'inventaire du médailler d'Avenches.

137 Le Bohec 2002, p. 16.

138 Des soldats de la VIIIe et de la XXe légion sont ainsi attestés à Genève, Vevey (VD), Massongex (VS) ou encore Soleure (SO) : Walser (*RIS*), nos 38, 59, 130 et 277.

139 *BPA* 33, 1991, p. 136-138 ; *BPA* 41, 1999, p. 228-229.

140 L'aménagement de cette nouvelle voie se fera aux dépens de l'ancienne route du Nord-Est, condamnée dans un premier temps puis réhabilitée *Cf.* Castella/Flutsch 1990, en particulier p. 27-28 et n. 56.

141 Grezet 2006, p. 49-106.

142 Le Bohec 2002, p. 227. *Cf.* également Bardouille 2010, p. 79-87.

143 Au nord-ouest du site, soit du côté de la plaine, des pieux soutenant les fondations de la muraille ont été prélevés en cinq endroits différents : les datations dendrochronologiques obtenues pour l'abattage des arbres débités s'échelonnent entre les années 68 et 77 ap. J.-C., la date de 76 ap. J.-C. constituant le repère le plus précis pour l'édification de ce secteur du mur : *BPA* 50, 2008, p. 272-273.

Conclusions

Les raisons pour lesquelles un détachement de la *legio I Adiutrix* stationna à Avenches au début de l'époque flavienne resteront indéterminées aussi longtemps que l'on ne disposera pas d'indices matériels comparables aux marques laissées par cette légion sur des blocs de construction dans le camp militaire de *Mogontiacum* (Mayence). Si l'édification du mur d'enceinte, unique ouvrage à caractère militaire de la capitale, se présente comme l'hypothèse la plus pertinente en ce qui concerne la *legio I Adiutrix*, l'intervention de l'armée doit certainement aussi être envisagée sur d'autres chantiers monumentaux d'*Aventicum*.

C'est ce dont témoigne d'ailleurs peut-être l'inscription funéraire en l'honneur du soldat de la cohorte I anonyme mort en service à Avenches à la fin du Ier s. ap. J.-C., période qui voit notamment, avec l'édification du complexe *Cigognier*-théâtre, l'extension du quartier religieux à l'ouest des secteurs d'habitat.

En dépit de l'avancée considérable que représente la découverte des stèles de Dexter et de Niger pour notre connaissance des relations qui ont pu exister entre le site civil d'*Aventicum* et l'armée romaine, les traces matérielles que l'on peut attribuer à des troupes stationnées à Avenches restent ténues. On se gardera donc bien d'assimiler cette présence difficilement quantifiable en terme d'effectifs, à une véritable occupation militaire du site.

Annexe :

Inventaire des inscriptions funéraires d'Avenches

La mise au jour de nouveaux vestiges n'a de cesse d'inciter les archéologues à réexaminer les anciennes trouvailles dans le but de comparer, quantifier ou mettre en contexte leurs découvertes. Au chapitre des inscriptions funéraires d'*Aventicum*, force est de constater qu'on ne dispose actuellement d'aucun *corpus*, ni ouvrage de synthèse réunissant l'ensemble de ce type de documents épigraphiques. Il nous a dès lors paru nécessaire de rassembler dans un tableau synthétique toutes les inscriptions funéraires connues à ce jour. Cet inventaire n'est bien entendu pas une étude en soi, mais un document de travail regroupant pour chaque inscription une transcription, des informations sur le contexte de découverte, des précisions sur les matériaux et leurs dimensions, ainsi que les principales références bibliographiques et un rappel de leur lieu de conservation actuel.

La tâche fut relativement laborieuse car si les inscriptions funéraires présentées dans ce *corpus* ont déjà été retranscrites et/ou publiées, parfois même à plusieurs reprises, elles sont néanmoins dispersées dans une littérature relativement méconnue des non-épigraphistes[144]. De plus, un certain nombre d'entre elles ne sont pas inventoriées dans la base de données informatique des collections du Musée Romain d'Avenches, étant soit conservées dans d'autres institutions, soit tout simplement perdues. En conséquence, retrouver des informations relève parfois du plus simple hasard. C'est pour ces raisons que nous avons dressé un état de la question sous forme d'inventaire. Les principaux recueils épigraphiques[145], le guide des inscriptions du Musée Romain[146], tout comme les premiers catalogues d'objets[147] du site d'Avenches ont été dépouillés afin de dresser une liste exhaustive des trouvailles et rassembler les occurrences bibliographiques. L'article de L. Margairaz Dewarrat traitant de la nécropole de la porte de l'Ouest fut également utile. Cet article a en effet l'avantage de présenter dans un tableau synthétique les neuf inscriptions funéraires retrouvées dans ce cimetière avec des références bibliographiques[148]. D'autres articles plus spécifiques et thématiques ont en outre également été consultés ; ils seront cités au fil des commentaires.

Commentaires de l'inventaire

Ces recherches ont permis de rassembler 35 inscriptions funéraires (fig. 17), dont quatre sont aujourd'hui malheureusement perdues (nos 17-18, 23 et 25) bien qu'elles aient été vues et recopiées, parfois dès le XVIe s.[149]. À celles-ci s'ajoutent 11 autres inscriptions qui ne sont pas conservées à Avenches, mais entreposées à Morat (FR) (no 24), à Môtier (FR) (no 26), à Berne (nos 27-29 et 32-33), à Amsoldingen (BE) (nos 30-31) ou encore à Payerne (VD) (no 34) et à Morens (FR) (no 35).

Ce *corpus* montre à quel point les stèles des deux soldats trouvées en 2012 sont des découvertes exceptionnelles. Ce sont également des témoins archéologiques rares étant donné que de tels documents épigraphiques n'avaient pas été découverts à Avenches depuis près de 25 ans, malgré une forte activité de fouilles sur l'ensemble de la ville romaine. Il faut en effet remonter aux années 1987-1989 pour la mise au jour des dernières inscriptions. Il s'agit des deux épitaphes découvertes dans la nécropole d'*En Chaplix*. L'une est dédiée à Visellia Firma, une petite fille décédée à l'âge de un an et cinquante jours (no 12), tandis que l'autre est dédiée à Maternus par son fils Fronto (no 13), vraisemblablement deux pérégrins qui ne jouissaient pas de la citoyenneté romaine[150]. La plus récente découverte, également faite vers la fin de 1989, est une base d'autel incomplète mise au jour dans la nécropole de la porte de l'Est et dont l'inscription est malheureusement extrêmement fragmentaire (no 14)[151]. En outre, un fragment de l'inscription funéraire (no 34) d'un membre de la grande famille des Otacilii, célèbre dans la capitale romaine, a été découvert en 1956 à Payerne (VD), puis immédiatement réenfoui. Cette pierre avait été utilisée en remploi dans les fondations de l'abbatiale, vraisemblablement au Moyen-Âge.

Si l'on fait abstraction de ces quatre trouvailles du XXe s., ainsi que de trois autres inscriptions dont on ne connaît pas le lieu de trouvaille exact dans la ville d'*Aventicum* et, pour l'une, pas la date (nos 17-19), force est de constater que presque toutes les dédicaces funéraires connues d'Avenches sont des découvertes très anciennes. En effet, seize d'entre elles datent du XIXe s., tandis que neuf autres sont mentionnées dans les recueils d'inscriptions remontant au XVIe s.

144 Nous remercions R. Frei-Stolba, H. Lieb et M. Aberson pour les corrections qu'ils ont apportées à cet inventaire et plus particulièrement pour la relecture des transcriptions qu'ils ont améliorées et parfois complétées.

145 Mommsen 1854 (*ICH*) ; Hagen 1878 ; *ASA* (*IAS*) 1886 ; *CIL* XIII, 1899 ; Riese 1914 ; Howald/Meyer 1940 (H/M) ; Ewald 1974; Walser 1979 (*RIS*); Oelschig 2009.

146 Frei-Stolba/Bielman 1996 (*IMRA*).

147 Cart 1887 ; Martin 1891 ; Dunant 1900 ; Viollier 1927.

148 Margairaz Dewarrat 1989, fig. 23, p. 137.

149 Pour une étude historique des premiers *corpus* d'inscriptions réalisés par les humanistes du début du XVIe s. ap. J.-C., *cf.* Frei-Stolba 1992.

150 Ces deux inscriptions ont été publiées par Frei-Stolba 1999, p. 463-466.

151 Découverte mentionnée dans Flutsch 1990, p. 204.

Les découvertes du XIXe s. incluent notamment les neuf inscriptions funéraires (nos 3-11) découvertes lors des fouilles de la nécropole de la porte de l'Ouest en 1886/87, d'où proviennent également, selon toute vraisemblance, celles des deux soldats (nos 1-2). Si ces inscriptions sont toutes retranscrites dans les principaux recueils épigraphiques, seule une moitié d'entre elles est publiée avec un commentaire exhaustif[152]. Il s'agit de dédicaces complètes pour la plupart (à l'exception des nos 6, 8 et 11), gravées sur des pierres de belle qualité et de formes très variées, telles qu'une colonne pour Iulius Iunianus (no 3) ou un autel pour Flavia Severilla (no 9). On trouve aussi des stèles dont celle de Marcus Alpinius Virilis (no 4), ainsi que des dédicaces funéraires sous forme de plaques qui devaient être encastrées dans un plus grand monument. On compte celle du sévir augustal Paulinius Sapidus (no 5), celle de Pompeia Gemella (no 7) nourrice de l'empereur Titus (?), ainsi que celle de Ianuaria Ianuaris (no 10). Quelques années plus tard, en 1890, a également été retrouvé au théâtre « *l'angle d'un monument funéraire en marbre blanc* » avec les lettres D[M] / CN ou M[------ (no 15). D'autre part, des comptes-rendus du XIXe s. mentionnent un autel funéraire inscrit (no 35), provenant vraisemblablement d'Avenches, qui était emmuré à l'intérieur de l'église de Morens (FR). Suite à des remaniements du XVIIe ou du XVIIIe s., cette pierre a été déplacée et emmurée à l'extérieur du chœur de l'église, époque à laquelle elle a été coupée par la moitié[153]. Pour des raisons de conservation, le fragment d'autel a été déplacé en 2008 par le Service archéologique de l'État de Fribourg dans l'église où il est désormais exposé au public sur le côté droit de la nef.

Les autres trouvailles comprennent un groupe d'inscriptions reconnues au XIXe s. à Amsoldingen (près de Thoune, BE). Il s'agit de plusieurs autels funéraires retrouvés en remploi dans les maçonneries de l'église et du château, successivement en 1809 après la démolition de la maison du chanoine (no 31), en 1816 dans la crypte de l'église qui servait alors de réserve de légumes et de cave à fromages (nos 27 et 29), en 1877 emmurés dans le chœur de l'église (no 30), ainsi que dans le mur de l'ossuaire situé à côté du cimetière (no 28). Beaucoup plus récemment, en 1978, la rénovation du chœur de l'église a révélé deux fragments supplémentaires qui étaient également emmurés (nos 32-33)[154]. Si l'origine avenchoise de ces monuments a été mise en doute, principalement en raison de la très longue distance séparant Amsoldingen d'*Aventicum* (plus de 60 km)[155], l'étude historiographique publiée en 1980 par G. Walser permet de lever bien des incertitudes et de confirmer que ces très beaux autels funéraires proviennent effectivement de l'une ou l'autre des nécropoles de la colonie romaine[156]. Parmi un certain nombre d'arguments, l'onomastique révèle par exemple que les défunts et leurs dédicants ont pour la plupart des connections avec plusieurs des grandes familles connues d'*Aventicum* et des environs, comme les Otacilii et les Flavii (no 29), les Pompeii (no 30) ou encore les Camillii (no 27). De plus, deux inscriptions font mention de corporations professionnelles qui, selon G. Walser, devaient être implantées principalement dans les cités importantes, telle que celle de Camillius Polynices (no 27) qui appartenait au collège des charpentiers (*fabrum tignuariorum*) ou celle de Severius Commendatus (no 28) qui officiait dans le collège des prêtres lié au culte impérial (*dendrophore Augustalis*)[157].

Selon G. Walser, la distance n'est pas non plus un obstacle pour les récupérateurs de blocs architecturaux. Un exemple concret est la borne leugaire inscrite sur une colonne en réemploi à Amsoldingen. Cette dernière, mise au jour dans la crypte de l'église, mentionne Avenches à 7 lieues, *Aventic(o) leug(as) VII*. Dans la mesure où cette borne devait se trouver à l'époque romaine à seulement 15 km environ d'*Aventicum*, il est évident qu'elle a été déplacée et ceci sur une distance de 50 km environ. Il faut donc en conclure qu'il était toujours beaucoup plus rentable de se servir de pierres déjà façonnées et de les transporter, parfois sur de très longs trajets, plutôt que d'extraire localement les blocs et les façonner sur place[158].

Le réemploi d'autels funéraires à Amsoldingen est par ailleurs un excellent exemple de récupération sélective. En effet, leur forme architecturale

152 Les nos 3, 4, 5 et 7 sont publiées dans Walser 1979.1 (*RIS*), p. 198-199 et p. 204-209 et les n° 3, 4, 7 et 9 le sont dans Frei-Stolba/Bielman 1996 (*IMRA*), p. 28-30, p. 55-58, p. 62-63.

153 Communication de J. Monnier, Service archéologique de l'Etat de Fribourg : « *La stèle funéraire romaine de l'église de Morens FR* », rapport d'intervention, 2008.

154 L'église romane d'Amsoldingen a été construite vers le Xe/XIe s. sur les ruines d'un ancien sanctuaire datant de l'an 700. Vers 1200, l'église est remaniée et c'est de cette époque que date la crypte telle qu'elle est connue aujourd'hui. À la même époque fut construit le bâtiment de la collégiale qui sera plus tard (vers 1496) transformé en château.

155 Cette supposition a été émise par les historiens qui se sont occupés dès 1809 de recopier et publier ces inscriptions, à savoir Franz Ludwig Haller et Franz Sigismund Wagner. Ils imaginaient en effet qu'à Amsoldingen se trouvait une occupation romaine. Toutefois, à l'exception d'un sanctuaire romain que certains supposent se trouver à proximité de l'église, aucun *vicus* ou *villa* n'est connu dans les environs d'Amsoldingen. Cette hypothèse a été reprise à plusieurs reprises, notamment par V. Stähli, Die römischen Inschriftensteine von Amsoldingen, *Jahrbuch vom Thuner und Brienzersee* 1977, p. 6-24.

156 Nous remercions R. Frei-Stolba qui a porté cet article à notre connaissance : Walser 1980.

157 Walser 1980, p. 112.

158 *Ibid.* En outre, une expertise pétrographique qui avait été réalisée sous l'impulsion de H. Hagen a montré que les autels sont taillés dans un calcaire identique à celui utilisé à *Aventicum*, provenant des carrières de *La Lance* (Concise VD), sur la rive nord du lac de Neuchâtel.

Fig. 15
La moitié inférieure de l'autel funéraire de Valeria Secca sert aujourd'hui de socle pour le pilier central en molasse qui supporte l'énorme poutre en chêne du plafond (installé vers 1680) de la cave de la famille Biolley à Môtier (FR).

rectangulaire avec deux bases larges convenait tout-à-fait pour soutenir la voûte de la crypte. Ces pratiques de récupération, en vigueur dès le Haut Moyen Âge, sont notamment attestées par des témoignages écrits du milieu du XVIe s., après la conquête bernoise. En effet, des décrets du Conseil de la ville de Berne attestent que les Bernois ont utilisé les ruines d'*Aventicum* comme carrière. G. Walser mentionne entre autres certains passages dans lesquels la directive est donnée de démonter méticuleusement les pierres taillées d'Avenches, puis de les préparer au transport afin de les réemployer dans des maçonneries à Morat (FR) ou Gümmenen (Saanebrücke) (BE)[159].

Les inscriptions funéraires mentionnées dès le XVIe s. et au XVIIe s. concernent également des monuments qui n'ont pas été retrouvés *in situ*, mais en réemploi comme matériaux de construction. Il s'agit de trois inscriptions mises au jour à Avenches, de deux inscriptions découvertes à Morat (FR), d'une à Faoug (VD), ainsi que de quatre autres retrouvées à Villars-les-Moines (Münchenwiler, BE). Figurant dans les premiers *codices* épigraphiques grâce à quelques humanistes qui les ont vues, recopiées et décrites, elles font partie des premières collections d'inscriptions connues de Suisse[160]. À Avenches, le sarcophage de la petite Aelia Modestina qui a vécu 4 ans et 2 mois (n° 16) se trouvait emmuré dans l'église Marie-Madeleine. Une seconde inscription, perdue, est dédiée à Severia Martiola par son frère Severius Marcianus (n° 18). Son lieu de trouvaille n'est connu que par la mention « *Wifelsburg* ». Une troisième inscription (n° 17) très lacunaire dont on ne connaît pas le support, également perdue, mentionne un *miles* d'une cohorte I restée anonyme jusqu'à la nouvelle lecture de R. Frei-Stolba[161]. Cette dernière avait été recopiée au milieu du XVIIe s. par Remigius Faesch dans son *Thesaurus inscriptionum antiquarum*[162].

À Morat (FR), l'inscription de Titus Nigrius Saturninus (n° 24), ainsi que celle de Hibernia Valentina (n° 25) étaient encastrées dans l'un des murs de l'église Saint-Maurice au moment où elles ont été recopiées au XVIe s. La première a en outre été déplacée dans l'église réformée française, puis dans le gymnase de Morat. Elle est actuellement présentée au Musée de Morat, la seconde est en revanche perdue.

L'autel funéraire de Valeria Secca (n° 26) a été trouvé dans l'église de Faoug (VD) en 1631. L'inscription, alors complète, est mentionnée pour la première fois par Faesch en 1635-1636[163]. Après avoir été ramenée au château d'Avenches, elle disparaît et c'est par une lettre écrite en 1710 par Friedrich von Graffenried (*cf. infra*) qu'on apprend que la moitié inférieure, comprenant les quatre dernières lignes de l'inscription, sert de pilier central dans la cave d'une maison de Môtier (FR)[164] où elle se trouve encore aujourd'hui[165] (fig. 15).

159 Walser 1980, p. 112.

160 La première collection épigraphique connue (comprenant neuf inscriptions de Suisse) a été rassemblée sans doute par l'humaniste Henricus Glaréan (1515), *cf.* la copie dans les papiers (*schedae*) de Boniface Amerbach, bibliothèque universitaire de Bâle Mscr. C VI a 77 (l'Anonyme *Glareani*), *cf.* Frei-Stolba 1992, p. 231-242 ; cette collection a par la suite été reprise et complétée par d'autres humanistes tels que Johannes Stumpf et Aegidius Tschudi ; ce dernier réunit vers 1536 un important *corpus* de 19 inscriptions (dont 14 provenant d'Avenches), *cf.* Frei-Stolba 1992, p. 231-242.

161 *Cf.* Frei-Stolba 2012, dans ce volume.

162 Faesch 1635-1636, p. 6 (recto). Nous remercions R. Frei-Stolba de cette référence.

163 Faesch 1635-1636, p. 6 , Nr. XIII.

164 Pour la découverte de la moitié inférieure à Môtier, *cf.* Dübi 1887, p. 458-461. La famille von Graffenried avait un lien par alliance avec la famille Tillier (propriétaires de la maison), car Samuel Jenner, fils d'Anna Margaretha von Graffenried a épousé en 1696 Elisabeth Tillier, fille de Nicolas Tillier et seule héritière.

165 Nous remercions chaleureusement la famille Biolley de nous avoir permis de documenter cette inscription.

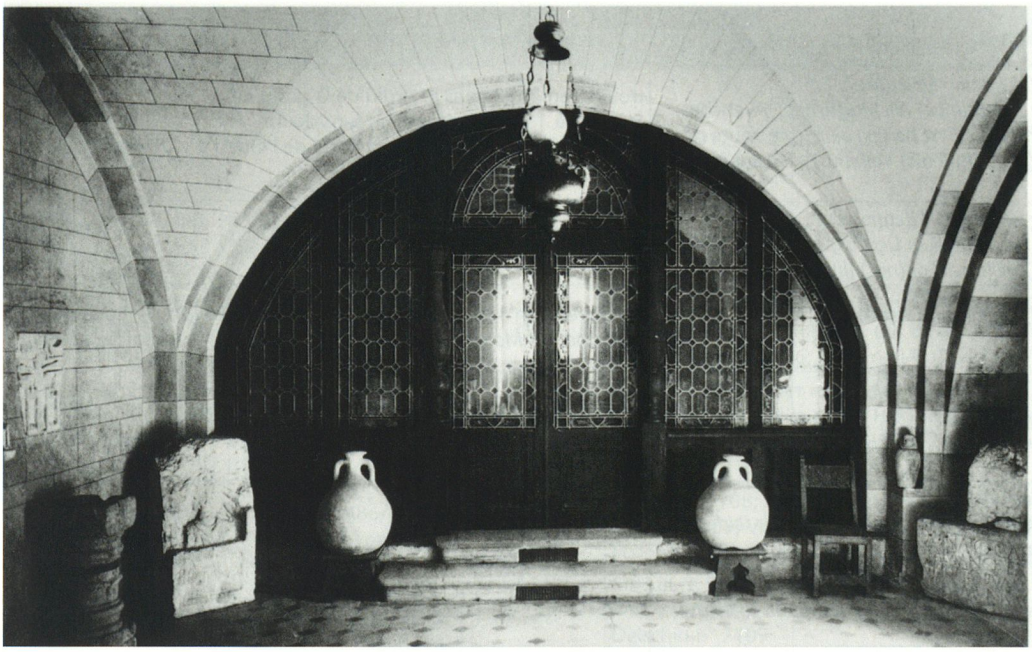

Fig. 16
Durant le XIXe s., la stèle à niche de Iulia Censorina et le bloc portant l'inscription à Donatus Salvianus étaient exposés dans le hall du château de Münchenwiler (Villars-les-Moines, BE) parmi d'autres antiquités collectionnées par les propriétaires, la famille von Graffenried.

Il précise que le bloc a été apporté d'Avenches par Nicolas Tillier, baillif d'Avenches en 1678 et propriétaire de cette maison, pour soutenir l'immense plafond en poutres qu'il a fait installer dans la plus grande des caves[166]. Par contre, la moitié supérieure a complètement disparu.

Les quatre inscriptions retrouvées à Villars-les-Moines (Münchenwiler, BE) ont été recopiées pour la première fois par l'humaniste Glaréan qui les a vues en 1515 dans le cloître et la nef de l'église avant sa démolition (qui survint entre 1553 et 1557), puis par les deux humanistes Aegidius Tschudi et Johannes Stumpf qui, en 1536, les recopièrent également[167]. Les blocs portant les inscriptions avaient été déplacés depuis Avenches vers 1100, au moment de la construction du prieuré clunisien. Ils ont ensuite été maintes fois déplacés au gré des transformations de l'église (après son incorporation à la collégiale Saint-Vincent de Berne en 1484), puis lors de la construction du château qui débuta en 1536. L'année 1497 ou 1499, gravée sur le côté droit de la stèle à niche de Iulia Censorina (n° 20), est vraisemblablement un des premiers témoins épigraphiques du déplacement de ces pierres incorporées à l'architecture des édifices[168]. Les autres monuments funéraires trouvé à Villars-les-Moines comprennent l'autel du sévir augustal Lucius Camillius Faustus (n° 21), le bloc incurvé dont l'inscription donne le nom de Donatus Salvianus (n° 22), esclave impérial et percepteur des impôts[169], ainsi que l'inscription dédiée à Otacilia Faventina (n° 23), aujourd'hui perdue. Ces inscriptions furent extraites des murs par le propriétaire du château Friedrich von Graffenried (1815-1886), un passionné d'antiquités. Elles furent ensuite exposées dans le grand hall du château pendant trois générations avant d'être vendues, à prix d'or en 1922, à l'Association Pro Aventico, par les héritiers alors complètement désintéressés par ces vieilles pierres (fig. 14). La raison n'en était pas moins financière car ils avaient en ce temps grandement besoin d'argent[170].

À ce jour, le nombre d'inscriptions funéraires connues à Avenches (35 occurrences) peut paraître bien dérisoire à l'échelle d'une capitale de cité telle qu'*Aventicum*. S'il est vrai que ce bilan reflète l'état très aléatoire des découvertes archéologiques, puisqu'il est en effet assez rare de pouvoir fouiller les nécropoles *in extenso*, il est également vraisemblable qu'un nombre assez considérable de monuments de ce type ait pu disparaître au Moyen Âge dans les entrailles des fours à chaux. On peut dès lors considérer que la récupération, réglementée à certaines époques, d'innombrables blocs architecturaux pour la construction de quelques autres monuments à l'extérieur d'Avenches ait été, en définitive, une réelle aubaine qui fait aujourd'hui la bonne fortune du musée et des chercheurs. C'est assurément grâce à leur réutilisation qu'ils ont été sauvés d'une destruction irrémédiable.

166 Pour la succession et l'histoire de la maison, *cf.* Schöpfer 1989, p. 321-323.

167 Frei-Stolba 1992, p. 231-240. Bossert 2000, p. 172.

168 Bossert 2000, p. 171.

169 L'étude de ce bloc inscrit a été récemment reprise par H. Lieb et Ph. Bridel : Lieb/Bridel 2009, p. 59-70.

170 Au total, dix inscriptions ont été rachetées par l'Association Pro Aventico au prix de CHF 5700.– dont seulement 700.– au frais de l'État, *cf.* Bossert 2000, p. 172, n. 10 et Schulthess 1924, p. 79.

N°	Inscription	Lieu de découverte	Contexte	Support et matériaux
1	*L(uci) Pollenṭi / Dextri L(ucii) fil(ii) / domo Ṣaveṛ(ia) / mil(itis) legion(is) / I Adiutri(cis) / c(enturiae) Alli Mạr[i]/ni annọ(rum) / XXIII aer(um) / V hic situs / est her(es) ex / tẹsṭamẹn(to) fac(iendum) / cuṛ(avit) Q(uintus) Val(erius) Rufus*	Avenches, route de Lausanne 1	trouvée en 2012 dans le jardin de la propriété Stämpfli à 1 m de profondeur, sans doute déplacée de la nécropole de la Porte de l'Ouest à une date inconnue	stèle grès coquiller
2	*M(arcus) [-3-4-]us / Nig[-1-2-]ṛ+ mịlịtị(?s) / l[eg(ionis) I A]diutr(icis) / domo Cla(udia) / Apro P(ublius) Dẹc(ius) / Acuṭus ex / test(amento) her(es) mil(itavit) an(nos) IIII*	*Ibidem*	*idem*	stèle grès coquiller
3	*D(is) M(anibus) / D(ecimi) Iul(ii) / Iuni(ani) / Iul(ia) Tit/ ullin(a) / ux(or)*	Nécropole de la Porte de l'Ouest	découverte en 1886 lors des fouilles menées par la FPA, *Champs Mantillauds*, sect. 3	colonne calcaire blanc
4	D*(is) M(anibus) / Marci / Alpini / Virilis*	*Ibidem*	*idem*	stèle calcaire du Jura
5	*D(is) M(anibus) / Paulin(i) Sapid(i) / IIIIII vir(i) Aug(ustalis) / Paulin(ius) Primi/tius fil(ius) et / Donatus / lib(ertus) / f(aciendum) c(uraverunt)*	*Ibidem*	*idem*	plaque calcaire blanc
6	*------]/[--]MṂ[---] / [F]lav[---] / Sat[---] / con[iunx ou iugi ------*	*Ibidem*	*idem*	stèle, incomplète calcaire blanc
7	*[D(is)] M(anibus) / Pomp(eiae) Gemẹlị[(ae)] / Pomp(eia) Diç[a]ẹạ l(iberta) / et Primụ[l]ia s(erva) / educat(ricis) [A]ụg(usti) ṇ(ostri)*	*Ibidem*	découverte en 1886/1887 lors des fouilles menées par la FPA, *Champs Mantillauds*, sect. 3	plaque, 4 fg. marbre
8	*MAGN[/ ANN XX S[/ MMP* (lecture améliorée par S. Oelschig)	*Ibidem*	découverte en 1886 lors des fouilles menées par la FPA, *Champs Mantillauds*, sect. 3	plaque, incomplète (2 fg.) calcaire blanc
9	*D(is) M(anibus) // Flaviae Seve/rille que v/ixit an(nis) XXX[-1-2-] 'II'/ Flav(ius) Severin/us coniux c/oniuge f(aciendum) c(uravit)* (lecture améliorée de M. Aberson)	*Ibidem*	*idem*	autel calcaire blanc
10	*D(is) M(anibus) / Ianua[ri]ae Ianuaris / quae v[ix]it annis/ vigi[nti n]ovem/ Secu[ndin]us filius/ f(aciendum) c(uravit)*	*Ibidem*	découverte en 1886/1887 lors des fouilles menées par la FPA, *Champs Mantillauds*, sect. 3	plaque, incomplète (7 fg.) calcaire blanc
11	*Hav[e --- / Lucius) Fl(avius) F[---] / [---] + [---]* (lecture améliorée par S. Oelschig et complétée par R. Frei-Stolba)	*Ibidem*	découverte en 1886 lors des fouilles menées par la FPA, *Champs Mantillauds*, sect. 3	plaque, incomplète calcaire blanc
12	*D(is) M(anibus) s(acrum) / Viselliae Firmae / Visel(lius) Firminus et / Iulia Secunda parente[s]/ infe(licissimi) vix(it) an(no) I dieb(us) L*	*En Chaplix*, nécropole	découverte en décembre 1987, en position secondaire, à plat au sommet de l'inhumation d'enfant St 50	plaque calcaire urgonien
13	*[D(is)] M(anibus) Matern[i] / Fronto fi[l(ius)] / pos[uit]*	*En Chaplix*, enclos funéraire nord et nécropole	un fragment découvert en 1989 dans les niveaux de démolition du mausolée nord et deux fragments découverts en 1888 dans les niveaux superficiels de la nécropole	plaque , incomplète (3 fg.) calcaire urgonien blanc
14	*------/ ---]ẹx / [---]al Fla/[vius C]arpus f(aciendum) c(uravit)*	Porte de l'Est	découvert en 1989 dans la nécropole à 25 m de la Porte de l'Est	autel?, incomplet (base moulurée conservée) calcaire blanc
15	*D(is) [M(anibus)] / C N ou M[------*	Théâtre	a été découverte en 1890 lors des fouilles menées par la FPA, périphérie orientale	plaque, incomplète, calcaire blanc
16	*[Ae]liae Modestinae / quae vixit annis II m(enses) IV / Aelius Cladaeus et Cani/nia Modestina parentes / filiae dulcissimae / posuerunt*	Avenches, église	1ère mention en 1515 par l'anonyme *Glareani*; se trouvait enmuré dans l'église Marie-Madeleine	sarcophage calcaire blanc
17	*[---] | [---] | [---] | [---Ɔ--- Y---] | [---ANIEN ---] | [---IVS--] | [---] MIRO H I HO[--] | C R S Senecae A[..] | XL stip(endiorum) XVIII hi[.] | situs est. Testa[m(ento)] | fieri iussit* (d'après Remigius Faesch) *[--- | ---]+ [---] + [--- | ---]Anien[sis --- | ---]ius[--- | ---] mil(es) ⌜c⌝<o>h(ortis) I ⌜M⌝o[nt(anorum)] | c(ivium) R(omanorum) (>=centuriae) Senecae, a[nn(orum)] | XL, stip(endiorum) XVIII, hi[c] | situs est, testa[m(ento)] | fieri iussit* (restitution de R. Frei-Stolba)	Avenches	1ère mention par Remigius Faesch au XVIIe s. (*Thesaurus inscriptionum antiquarum*, Bâle, 1635-1636, p. 6); récente relecture de R. Frei-Stolba (2012)	type de support inconnu

Fig. 17

Corpus *des inscriptions funéraires d'Avenches*/Aventicum.

Dimensions (cm)	Inv.	Inv. épigr.	Références bibliographiques	Dépôt actuel	N°
H: 142; larg. 66; ép. 24 - 28 Champ. épigr.: 39 x 67 Lettres: 4-4,5	12/15854-01	-	*BPA* 54, 2012, p. 230	Dépôt MRA	1
H: 142; larg. 70; ép. 24 - 27 Champ épigr.: 53 x 82 Lettres: 7 - 10	12/15854-02	-	*BPA* 54, 2012, p. 235	Dépôt MRA	2
H: 146; Ø 38 Champ épigr.: 26 x 18 Lettres: 2,5 - 4,8	1886/2014 (Troyon 2014)	7163	*CIL* XIII n° 5135; Cart n° 3; Martin n° 2014; *ASA* p. 260, 290; Dunant n° 5; Viollier p. 65; Ewald n° AV50; *RIS* n° 99; Margairaz n° 6; *IMRA* n° 11; Oelschig n° 7163	Musée MRA	3
H: 132,5; larg.: 58,7; ép.: 26 - 28,5 Champ épigr.: 42,5 x 60 Lettres: 5,7 - 12,1	1886/2015 (Troyon 2015)	7150	*CIL* XIII n° 5130; Cart n° 4; Martin p. 8-9; *ASA* p. 260; Dunant n° 21; Viollier p. 65; H/M n° 230; Ewald n° AV48; RIS n° 98; Margairaz n° 2; *IMRA* n° 14; Liertz p. 44; Oelschig n° 7150	Musée MRA	4
H: 45; larg.: 29; ép. ~2,5 Lettres: 2,4 - 4,2	1886/2016 (Troyon 2016)	7007	*CIL* XIII n° 5108; Cart n° 5; *ASA* p. 261; Dunant n° 30; Riese n° 2039; Viollier p. 64; H/M n° 215; Ewald n° AV31; *RIS* n° 94; Margairaz n° 1; Liertz p. 44; Oelschig n° 7007	Dépôt MRA	5
H: (58); larg.: (20); ép. 19 Lettres: 3,3 - 4,4	1886/2019 (Troyon 2019)	7109	*CIL* XIII n° 5147/8; Cart n° 1; *ASA* p. 260, 290; Dunant n° 17; Viollier p. 66; Ewald n° AV60; Margairaz n° 9; Oelschig n° 7109	Dépôt MRA	6
H: 29; larg.: 49,8; ép.: 2,2 Lettres: 3,5	1886/2020 (Troyon 2020)	7145	*CIL* XIII n° 5138; Cart n° 6; Martin p. 44-46; Dunant n° 37; Viollier p. 65; H/M n° 233; Schwarz p. 40 + 119; Ewald n° AV25; Van Berchem fig. 1; *RIS* n° 97; Margairaz n° 7; *IMRA* n° 3; Oelschig n° 7145	Musée MRA	7
H: (50); larg.: 54,5 - 50; ép.: 5 - 6,2	1886/2023 (Troyon 2023)	7064.1 7064.2	*CIL* XIII n° 5139/5140; Cart n° 2; Martin p. 8; *ASA* p. 289; Dunant n° 18; Viollier p. 65-66; Ewald n° AV33; Margairaz n° 8; Oelschig n° 7064.1 + 7064.2	Dépôt MRA	8
H: 112,5; larg.: 44; ép.: 34,5 Lettres: 3,4 - 4,1	1886/2059 (Troyon 2059)	7162	*CIL* XIII n° 5132; Cart p. 27; Martin p. 6; Dunant n° 10; Viollier p. 66; Ewald n° AV49; Margairaz n° 4; *IMRA* n° 12; Oelschig n° 7162	Musée MRA	9
H: 51,5; larg.: 53,5; ép. 2-2,2 Lettres: 3,8 - 4,8	1887/2060 (Troyon 2060)	7065	*CIL* XIII n° 5134; Cart p. 26; Dunant n° 33; Viollier p. 66-67; Margairaz n° 5; Oelschig n° 7065	Dépôt MRA	10
H: (28,5); larg.: (23,8); ép. 5,8-6,3 Lettres: 5	1887/2061 (Troyon 2061)	7058	*CIL* XIII n° 5131; Cart p. 27; Dunant n° 16; Viollier p. 66; Ewald n° AV29; Margairaz n° 3; Oelschig n° 7058	Dépôt MRA	11
H: 40,5; larg.: 65,5; ép. 9,5 Lettres: 3,3	88/6525-01	7170	Castella *et al.* p. 34; *IMRA* n° 13; Castella p. 54; Frei-Stolba1 p. 463-465; Oelschig n° 7170	Musée MRA	12
H: 26,4; larg.: (34-35); ép. 2,5-3 Lettres: 2,7 - 3	88/6983-01	7183.1- 7183.3	Castella/Flutsch p. 280; Castella p. 60; Frei-Stolba1 p. 465-466; Oelschig n° 7183.01 à 03	Dépôt MRA	13
H: (30); larg.: 40; ép.: (17,5) Lettres: 2,3 - 2,5	89/7135-01	7184	Flutsch p. 204-205; Oelschig n° 7184	Dépôt MRA	14
H: (10,4); larg. (12,4); ép.: (2,6) Lettres: 3	Troyon 2375	7112	Oelschig n° 7112; Matter n° I6.1, p. 408	Dépôt MRA	15
H: 58; larg.: 120,5; ép.: 67,5 Lettres: 4,8 - 5	-	7156	*CIL* XIII n° 5129; *ICH* n° 198; Hagen n° 55; Dunant n° 39; Viollier p. 76; H/M n° 229; Ewald n° AV13; *RIS* n° 96	Dépôt MRA	16
-	-		*CIL* XIII n° 5095; *ICH* n° 180; Hagen n° 52; Frei-Stolba2	perdu	17

N°	Inscription	Lieu de découverte	Contexte	Support et matériaux
18	*D(is) M(anibus) / Severiae / Martiole / Sever(ius) Mar/ cianus / frater / f(aciendum) c(uravit)*	Wifelsburg, donc Avenches	1ère mention par Aegidius Tschudi (1536)	colonne (selon Stumpf)
19	*---]++++ / [---co]niunx [---]*	Avenches	lieu et date de découverte inconnus	plaque calcaire blanc
20	*Iuliae Cen/[s]ọrinae / Cn̥(aeus) Iul(ius) Cau/pius pater*	Villars-les-Moines (Münchenwiler, BE)	1ère mention en 1515 par l'anonyme *Glareani*; en remploi dans le cloître de l'église, puis dans le château avant d'être exposé dans le hall d'entrée du château	stèle à niche avec buste calcaire blanc
21	*D(is) M(anibus) / L(ucius) Camillius / Faustus / IIIIII vir Aug(ustalis) / viv(us) fecit / in anno LXX / vixit annis / LXXXXII*	*Ibidem*	1ère mention par l'anonyme *Glareani* en 1515, puis par l'humaniste N. Pacedanius en 1516-1519; se trouvait en remploi à côté de l'autel dans le chœur de l'église, puis emmuré dans le château avant d'être exposé dans le hall d'entrée du château	autel calcaire blanc
22	*Donato Caesaris Au[g(usti)] / Salviano exactor[i] / tributorum in Hel[v(etis)] / Communis vicariu[s]*	*Ibidem*	1ère mention par l'anonyme *Glareani* en 1515 et Pacedianus en 1516-1519; se trouvait sans doute d'abord dans le prieuré clunisien, puis fut emmuré dans une maison du village avant d'être exposé dans le château	bloc incurvé calcaire blanc
23	*D(is) M(anibus) / Otaciliae Fa/ventinae uxo/ri M(arcus) Otacili[us] / IIIIII vir A[ug(ustalis)] / pos(uit) b(ene) m(eritae) ipsa viva* (lecture complète de J. C. Hagenbuch en 1727 et de A. Parent)	*Ibidem*	1ère mention par Aegidius Tschudi en 1536; se trouvait en remploi à l'entrée du prieuré ou *«à droite devant la porte de l'écurie aux chevaux»*	type de support inconnu
24	*D(is) M(anibus) / T(iti) Nigri / Saturnini / Saturninia / Gannica / liberta et / coniunx / f(aciendum) c(uravit)*	Morat (FR)	1ère mention par Aegidius Tschudi en 1536; encastrée dans un mur de l'église St-Maurice, puis dans l'église réformée française et enfin érigée dans le gymnase de Morat	stèle calcaire blanc
25	*D(is) M(anibus) / Hiberniae̩/ Valentina[e]* (lecture améliorée de R. Frei-Stolba et H. Lieb)	*Ibidem*	1ère mention par Aegidius Tschudi en 1536; se trouvait enmmurée dans l'église St-Maurice	type de support inconnu
26	*D(is) M(anibus) / Valeriae/ Seccae/ quae iucunde / vixit annis LXV / L(ucius) Severius/ Martius IIIIIIvir / Aug(ustalis) maritus / f(aciendum) c(uravit)*	Faoug (VD)	trouvée en 1631 dans l'église de Faoug, puis amenée à Avenches; 1ère mention par Faesch en 1635-1636 ; la moitié inf. se trouve actuellement à Môtier (FR) où elle sert de base de pilier dans la cave de la famille Biolley	autel
27	*D(is) M(anibus) / Camill(ius) Polynices / natione Lydus artis / aurifex corporis / [f]abr(um) tignuariorum / [a] pud eosdem omnib(us) / [h]onoribus functus / [et ornament(is) honora/t]us vixit ann(os) LX[... / e]t Camillio Paulo / [f]ilio eiusdem artis / [e]t corporis qui vixit / annos aetatis XXXIII*	Amsoldingen (BE)	trouvé en 1816, coupé en deux et servant de piedroits à la voûte en croix de la crypte de l'église; démontés et ramenés à Thoune en 1874	autel, en 2 fg. avec une lacune de 1 ligne env. calcaire du Jura
28	*D(is) M(anibus) / Severi Com/mendati den/[d]rophor(i) Aug(ustalis) A/[s]inula coniu[x] / f(aciendum) c(uravit)*	*Ibidem*	trouvé en nov. 1877 dans le mur de l'ossuaire à côté du cimetière	autel calcaire du Jura
29	*D(is) M(anibus) / Flaviae Pusinnae / uxori karissima[e] / ac pudicae piis/simae / quae vixit ann(is) XVIII / diebus IIII / Otacilius Thesaeus / perinde kariss(imus) marit(us) / f(aciendum) c(uravit)*	*Ibidem*	trouvé en 1816, servant de piedroits à la voûte en croix de la crypte de l'église	autel calcaire du Jura
30	*D(is) M(anibus) / Pomp(eia) Hospitae / feminae sanc/ tissimae quae / vixit ann(os) XXXII / Gemin(ius) Victul/lus coniug(i) in/compar(abili) f(aciendum) c(uravit)*	*Ibidem*	trouvé en 1877 lors de travaux de restauration dans l'église	autel calcaire du Jura
31	*D(is) M(anibus) / Mati[di]ae Pu/[s]innae quae / vixit an(nos) XXV [..] / Mat(idius) Pervinc/us pater f(aciendum) c(uravit)*	*Ibidem*	trouvé en 1809 lors de la démolition de la maison du chanoine	autel calcaire du Jura
32	*D(is) M(anibus) / A[q]uil[liae ---] / ascia [--- /------* (restitution de R. Frei-Stolba)	*Ibidem*	trouvée en 1978 lors de la rénovation de l'église, emmurée dans le mur de l'abside	stèle?, autel?, très incomplet
33	*------]B̥[--- / ---]+V̥[--- / ---]D / [--- / ---]VR [--- / ---]EI T[--- / --- ---* (restitution de R. Frei-Stolba)	*Ibidem*	trouvée en 1978 lors de la rénovation de l'église, emmurée dans le mur de l'abside	stèle?, autel?, très incomplet
34	*D(is) M(anibus) / [.] Otacili / [...]atus[../------* (lecture de H. Lieb)	Payerne (VD)	incluse dans les fondations de l'abbatiale au Moyen-Âge; découverte en 1956, puis réenfouie immédiatement	stèle?, autel?, incomplet
35	*------ / quae vixit / annos XXV / Matur(ius) Cara/tilius pater / p(onendum) c(uravit)* (restitution de R. Frei-Stolba)	Morens (FR)	d'après les comptes-rendus du XIXe s., la stèle se trouvait initialement murée à l'int. de l'église, puis suite à des remaniements (au XVIIe ou XVIIIe s.?) fut déplacée et murée dans l'angle ext. de l'église	autel, incomplet calcaire du Jura

Dimensions (cm)	Inv.	Inv. épigr.	Références bibliographiques	Dépôt actuel	N°
-	-		*CIL* XIII n° 5112; *ICH* n° 202, Hagen n° 56; Viollier p. 75-76	perdu	18
H: (40,5); larg.: (29); ép. 21 Lettres: 5,5	-	7153	Oelschig n° 7153	Dépôt MRA	19
H: 120; larg.: 60; ép.: 42 Champ épigr.: 27 x 37 Lettres: 4 - 5	X/1342	7149	*CIL* XIII n° 5136; *ICH* n° 200; Hagen n° 57; Dunant n° 52; Viollier p. 76-77; H/M n° 231; Ewald n° AV72; *RIS* n° 100; *IMRA* n° 15; Bossert1 n° 31; Bossert2, n° 32; Oelschig n° 7149	Musée MRA	20
H: 164; larg.: 87; ép.: 70 Lettres: 4,6 - 7,5	-	7053	*CIL* XIII n° 5097; *ICH* n° 187; Hagen n° 50; Viollier p. 73-74; H/M n° 213; Ewald n° AV3; *RIS* n° 89; Bossert2, n° 31; Oelschig n° 7053	Dépôt MRA	21
H: 58,5; larg.: 118,5; ép.: 45 Lettres: 9 - 9,8	-	7047	*CIL* XIII n° 5092; Orelli 1844 n° 171; *ICH* n° 178; Hagen n° 27; Dunant n° 50; H/M n° 193; *RIS* n° 84; Bossert2, n° 29; Oelschig n° 7047; Lieb/Bridel p. 59-70	Dépôt MRA	22
-	-	-	*CIL* XIII n° 5107; *ICH* n° 190, Hagen n° 58; Viollier p. 75; Bossert2, n° 33	perdu	23
H: 111; larg.: 40; ép.: 30 Lettres: 3,5 - 4	-	-	*CIL* XIII n° 5137; *ICH* n° 201; Hagen n° 51; Dunant n° 44; *RIS* n° 101; Bossert2, n° 36	Morat, Musée	24
-	-	-	*CIL* XIII 5133; *ICH* n° 199; Hagen n° 53; Bossert2, n° 34	perdu	25
H: (84); larg.: 70; ép. 52 Lettres: 4,5 - 6	-	-	*CIL* XIII n° 5111; *ICH* n° 191, Hagen n° 54; Riese n° 2040; H/M n° 216; *RIS* n° 248; Bossert2, n° 35	moitié inférieure à Môtier; l'autre moitié perdue	26
H: 122; larg.: 58; ép.: 55 Lettres: 3,5 - 5,5	-	-	*CIL* XIII n° 5154; *ICH* n° 212; Hagen n° 49; Dunant p. 135, n° 2; Riese n° 2042; H/M n° 236; *RIS* n° 117; Walser n° 3	Service archéol. du canton de Berne	27
H: 95; larg.: 56; ép.: 38 Lettres: 4,5 - 6	-	-	*CIL* XIII n° 5153; Hagen n° 48; Dunant p. 135, n° 3; Riese n° 2041; H/M n° 237; *RIS* n° 116; Walser n° 5	Bern. Hist. Museum	28
H: 116; larg.: 57; ép.: 46 Lettres: 3 - 6	-	-	*CIL* XIII n° 5155; *ICH* n° 213; Hagen n° 59; Dunant p. 135, n° 4; Riese n° 3680; H/M n° 238; *RIS* n° 118; Walser n° 2	Service archéol. Berne	29
H: 118; larg.: 64; ép.: 53 Lettres: 4 - 5	-	-	*CIL* XIII n° 5157; Hagen n° 60; Dunant p. 135, n° 5; *RIS* n° 120; Walser n° 4	Amsoldingen, jardin du château	30
H: 84; larg.: 50; ép.: 34 Lettres: 4 - 4,5	-	-	*CIL* XIII n° 5156; *ICH* n° 214; Hagen n° 61; Dunant p. 135, n° 6; Riese n° 3848; H/M n° 239; *RIS* n° 119; Walser n° 1	*Ibidem*	31
- Lettres: 10	-	-	Walser n° 8	Service archéol. Berne	32
-	-	-	Walser n° 9	*Ibidem*	33
H: (70); larg.: (60); ép.: 40 Lettres: 7 - 9	-	-	*RIS* n° 107; Lieb n° 39	Payerne, abbatiale	34
H: (52); larg.: (52); ép.: 42 Lettres: 4 - 5	-	-	*CIL* XIII n° 5034; H/M n° 185; *RIS* n° 145	Morens, exposée à l'intérieur de l'église	35

Abréviations utilisées dans le tableau fig. 17 (références)

ASA	*Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, Zürich, 1886
BPA	*Bulletin de l'Association Pro Aventico*, Avenches
Bossert1	Bossert 1998
Bossert2	Bossert 2000
Cart	Cart 1887
Castella	Castella 1998
Castella/Flutsch	Castella/Flutsch 1990
Castella *et al.*	Castella/Flutsch/Rossi 1988
CIL	*Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin
Dunant	Dunant 1900
Ewald	Ewald 1974
Flutsch	Flutsch 1990
Frei-Stolba1	Frei-Stolba 1999
Frei-Stolba2	Frei-Stolba 2012
Hagen	Hagen 1878
H/M	Howald/Meyer 1940
ICH	Mommsen 1854
IMRA	Frei-Stolba/Bielman 1996
Lieb	Lieb 1959
Lieb/Bridel	Lieb/Bridel 2009
Liertz	Liertz 1998
Margairaz	Margairaz Dewarrat 1989
Martin	Martin 1891
Matter	Matter 2009
Oelschig	Oelschig 2009
Orelli	Orelli 1844
Riese	Riese 1914
RIS	Walser 1979-1980
Schwarz	Schwarz 1964
Van Berchem	Van Berchem 1982
Viollier	Viollier 1927
Walser	Walser 1980

Bibliographie

Recueils, dictionnaires, revues, séries et sigles

AE
L'Année Épigraphique, Paris.

AEA
Annona Epigraphica Austriaca, Wien.

AS
Archéologie suisse, Bâle.

ASSPA
Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.

ASA (IAS)
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'Antiquités Suisses), Zürich.

BerRGK
Berichte der Römisch-Germanischen Kommission, Mainz.

BPA
Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR
Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

CIL
Corpus Inscriptionum Latinarum, Berlin.

Denkm
M.P. Speidel, *Die Denkmäler der Kaiserreiter. Equites singulares Augusti*, Köln, 1994.

DNP
H. Cancik, H. Schneider (Hrsg.), *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, Stuttgart/Weimar, 1996-2003.

Doc. MRA
Document du Musée romain d'Avenches, Avenches.

Hild
F. Hild, *Supplementum epigraphicum zu CIL III : Das pannonische Niederösterreich, Burgenland und Wien 1902-1968*, Wien, 1968.

H/M
Howald/Meyer 1940.

ICH
Mommsen 1854.

ILS
H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1892-1916.

IMRA
Frei-Stolba/Bielman 1996.

JberAK
Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst, Augst.

JbSGU
Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, Basel.

OPEL
B. Lőrincz (éd.), *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, 4 vol., Vienne, 1994-2002 ; I², Budapest, 2005.

RIB
The Roman Inscriptions of Britain, Oxford.

RIS
Walser 1979-1980.

RIU
Die römischen Inschriften Ungarns, Budapest.

RMD
M.M. Roxan, P. Holder, *Roman Military Diplomas* IV, London, 2003.

SZG
Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, Zürich.

ThlL
Thesaurus linguae Latinae, Leipzig/München.

Monographies et articles

Bardouille 2010
J. Bardouille, L'importance du génie militaire dans l'armée romaine à l'époque impériale, *Revue historique des armées* 261, 2010, p. 79-87.

Berger 2012
L. Berger, *Führer durch Augusta Raurica*, Basel, 2012.

Birley 2005
A. R. Birley, *The Roman Government of Britain*, Oxford, 2005.

Boppert 1992
W. Boppert, Militärische Grabdenkmäler aus Mainz und Umgebung (*Corpus Signorum Imperii Romani, Corpus der Skulpturen der Römischen Welt, Deutschland, Band II, 5, Germania Superior*), Bonn, 1992.

Bossert 1998
M. Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum mit einem Nachtrag zu «Die Rundskulpturen von Aventicum»* (*Corpus Signorum Imperii Romani* Bd. I,1 ; *CAR* 69 ; *Aventicum* VII), Lausanne, 1998.

Bossert 2000
M. Bossert, Die römischen Spolien, *in* : P. Eggenberger *et al.*, *Schloss Münchenwiler – ehemaliges Cluniazenser-Priorat. Die Bauforschungen von 1986 bis 1990*, Bern, 2000, p. 169-203.

Bündgen *et al.* 2008
S. Bündgen *et al.*, Structures et mobilier de La Tène finale à Avenches-*Sur Fourches*, *BPA* 50, 2008, p. 39-175.

Büsing 1982
H. Büsing, *Römische Militärarchitektur in Mainz* (*Römisch-Germanische Forschungen* 40), Mainz, 1982.

Cart 1887
W. Cart, Fouilles, *BPA* 1, 1887, p. 18-27.

Castella 1998
D. Castella (dir.), *Aux Portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches* (*Doc. MRA* 4), Avenches, 1998.

Castella/Flutsch 1990
D. Castella, L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-*En Chaplix* VD, *AS* 13.1, 1990, p. 2-30.

Castella/Flutsch/Rossi 1988
D. Castella, L. Flutsch, F. Rossi, Du nouveau au nord-est d'Aventicum, *AS* 11.1, 1988, p. 34.

Christol/Le Roux 1985
M. Christol, P. Le Roux, L'aile *Tauriana Torquata* et les relations militaires de l'*Hispania* et de la Maurétanie tingitane entre Claude et Domitien, *Antiquités africaines* 21,1985, p. 15-33.

Corbier 2006
M. Corbier, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, 2006.

Cosme 2012
P. Cosme, *L'année des quatre empereurs*, Paris, 2012.

Dal Bianco/Fuchs 2005
J.-P. Dal Bianco, M. Fuchs, Erasmus Ritter et Lord Spencer Compton : archéologues de la première heure réunis par une passion commune, *Aventicum – Nouvelles de l'Association Pro Aventico* 8, nov. 2005, p. 2-3.

Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 1999
M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, municipes, colonies : les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1999.

Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001
M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*. Séminaire d'histoire romaine et d'épigraphie latine, UMR 8585, CNRS, Paris I, Paris IV, EPHE, Bruxelles, 2001.

Draganov 2005
D. Draganov, Coins of the Unknown Mint of Apros in Thrace, *in : XIII Congreso Internacional de Numismática*, Madrid, 2005, p. 339-343.

Dübi 1887
H. Dübi, Eine wiedergefundene römische Inschrift, *ASA* 5.3, 1884-1887, p. 458-461.

Dunant 1900
E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.

Eck 1975a
W. Eck, Die Claudische Kolonie Apri in Thrakien, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 16, 1975, p. 295-299.

Eck 1975b
W. Eck, Die Laufbahn eines Ritters aus Apri in Thrakien. Ein Beitrag zum Ausbau der Kaiserlichen Administration in Italien, *Chiron* 5, 1975, p. 365-392.

Eck 1997
W. Eck, *Die Verwaltung des römischen Reiches in der Hohen Kaiserzeit*, vol. 2, Basel, 1997.

Ewald 1974
J. Ewald, *Paläo- und epigraphische Untersuchung an den römischen Steininschriften der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der nexus (Ligaturen)*, Diss. Liestal, 1974.

Faesch 1635-1636
R. Faesch, *Thesaurus inscriptionum antiquarum, earum scilicet quae praeter missae a Jano Grutero in immenso illo eiusdem argumenti thesauro congestus*, manuscrit, Bâle, 1635-1636, Bibliothèque universitaire de Bâle, dép. des manuscrits, sigle : O I 1.

Flutsch 1990
L. Flutsch, Avenches VD, Porte de l'Est, *ASSPA* 73, 1990, p. 204-205.

Frei 1969
P. Frei, Das römische Aventicum bei Fregedar, *Museum Helveticum* 26, 1969, p. 102-112.

Frei-Stolba 1992
R. Frei-Stolba, Früheste epigraphische Forschungen in Avenches. Zu den Abschriften des 16. Jahrhunderts, *SZG* 42, 1992, p. 227-246.

Frei-Stolba 1999
R. Frei-Stolba, L'inscription funéraire de la petite Visellia Firma ; L'inscription funéraire de Maternus, *in :* D. Castella, Ch. Martin Pruvot *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Vol. 2 : Étude du mobilier* (*CAR* 78; *Aventicum* X), Lausanne, 1999.

Frei-Stolba 2001
R. Frei-Stolba, Les témoins dans les premiers diplômes militaires : reflet de la pratique d'information administrative à Rome ?, *in :* E. Dabrowa (éd.), *Roman Military Studies* (*Electrum* 5), 2001, p. 89-109.

Frei-Stolba 2007
R. Frei-Stolba, Bemerkungen zu den Zeugen der Militärdiplome der ersten und zweiten Periode, *in :* M. A. Speidel, H. Lieb (éd.), *Militärdiplome. Die Forschungsbeiträge der Berner Gespräche von 2004*, Stuttgart, 2007, p. 15-53.

Frei-Stolba 2012
R. Frei-Stolba, Relecture d'une inscription funéraire perdue (*CIL* XIII, 5095). Un soldat de la *cohors I Montanorum civium Romanorum* à Avenches ?, *BPA* 53, 2012, p. 261-266.

Frei-Stolba/Bielman 1996 (*IMRA*)
Frei-Stolba, A. Bielman, *Musée Romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire* (*Doc. MRA* 1), Lausanne, 1996.

Frei-Stolba/Lieb 2003
R. Frei-Stolba, H. Lieb, Un diplôme civil : le fragment de *Carnuntum* (AE 1999, 1250), *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 143, 2003, p. 243-254.

Fuchs/Margueron 1998
M. Fuchs, G. Margueron, Les estampilles sur tuiles d'Avenches. *Afranius*, la légion XXI, *Cornelius*, *Camillius* et les autres, *BPA* 40, 1998, p. 105-172.

Grandjean 2007
M. Grandjean, *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, Arts et monuments* (*Doc. MRA* 14), Avenches, 2007, 2 vol.

Grezet 2006
C. Grezet, Nouvelles recherches sur les aqueducs d'*Aventicum*, *BPA* 48, 2006, p. 49-106.

Hagen 1878
H. Hagen, *Prodromus novae inscriptionum latinarum Helveticarum sylloges, titulos Aventicenses et vicinos continens*, Bern, 1878, p. 1-22.

Von Hesberg 1999
H. von Hesberg, Gestaltungsprinzipien römischer Militärarchitektur, *in :* H. von Hesberg, *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, Köln, 1999, p. 87-116.

Howald/Meyer 1940 (H/M)
E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz, Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zürich, 1940.

Hufschmid 2009
Th. Hufschmid, *Amphitheatrum in Provincia et Italia. Architektur und Nutzung römischer Amphitheater von Augusta Raurica bis Puteoli* (*Forschung in Augst* 43/I), 2009, Augst.

Kajanto 1965
L. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.

Kienast 1966
D. Kienast, *Untersuchungen zu den Kriegsflotten der römischen Kaiserzeit*, Bonn, 1966.

Kienast 1994
D. Kienast, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt, 1994[2].

Lassère 2005
J.-M. Lassère, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, 2005, 2 vol.

Le Bohec 2002
Y. Le Bohec, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, 2002.

Le Bohec/Wolff 2000
Y. Le Bohec (éd.), avec la collab. de C. Wolff, *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, t. I.* Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998), Lyon, 2000.

Lejeune 1976
M. Lejeune, *L'anthroponymie osque*, Paris, 1976.

Le Roux 1992
P. Le Roux, La question des colonies latines sous l'empire, *Ktéma* 17, 1992, p. 183-200.

Leumann 1963
M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, 1963.

Lieb 1959
H. Lieb, Dritter Nachtrag zu CIL XIII : Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Treverergebiet, *BerRGK* 40, 1959.

Lieb 1967
H. Lieb, Zum Clemensfeldzug, Studien zu den Militärgrenzen Roms I, *in : Vorträge des 6. internationalen Limeskongresses in Süddeutschland*, Köln, 1967, p. 94-97.

Lieb/Bridel 2009
H. Lieb, Ph. Bridel, CIL XIII, 5092 – unique vestige d'un monument funéraire, *BPA* 51, 2009, p. 59-70.

Lierz 1998
U. M. Lierz, *Kult und Kaiser. Studien zu Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischen Kaiserzeit* (*Acta Instituti Romani Finlandiae* XX), Rom, 1998.

Lőrincz 2000
B. Lőrincz, Legio I Adiutrix, *in :* Le Bohec/Wolff 2000, p. 151-158.

Margairaz Dewarrat 1989
L. Margairaz Dewarrat, La nécropole de la Porte de l'Ouest, *BPA* 31, 1989, p. 109-137.

Martin 1891
L. Martin, Catalogue-guide du Musée d'Avenches, *BPA* 4, 1891.

Matteotti 1993
R. Matteotti, Die Militärpräsenz in Augusta Rauricorum nach der Auflassung des tiberisch-claudischen Kastells, *JberAK* 14, 1993, p. 185-198.

Matter 2009
G. Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte* (*CAR* 114 ; *Aventicum* XV), Lausanne, 2009.

Mihailov 1987
G. Mihailov, Nadpisite na Rogozenskoto sakrovishte, *Archeologia* 3, 1987.

Miller 1981
H. F. Miller, *Legio I Adiutrix*, *Greece & Rome* 28, 1981, p. 73-80.

Mócsy/Szentléleky 1971
A. Mócsy, T. Szentléleky, *Die römischen Steindenkmäler von Savaria*, Amsterdam, 1971.

Mommsen 1854 (*ICH*)
Th. Mommsen, Inscriptiones Confoederationis Helveticae latinae ; XIII. Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum sive Aventicum (Avenches), *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich* 10, Zürich, 1854, p. 26-39.

Oelschig 2009
S. Oelschig, *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum* (*Doc. MRA* 16), Avenches, 2009.

Orelli 1844
J. K. Orelli, *Inscriptiones Helveticae, collectae et explicatae*, Zürich, 1844.

Panciera 2006
S. Panciera, *Epigrafi, epigrafia, epigrafisti.* Scritti vari editi e inediti (1956-2005) con note complementari e indici, Roma, 2006.

Paz Garcia-Bellido 2010
M. Paz Garcia-Bellido, Legio I Adiutrix in Hofheim am Taunus, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 40.1, 2010, p. 103-113.

Raepsaet-Charlier 1996
M.-Th. Raepsaet-Charlier, Cité et municipe chez les Tongres, les Bataves et les Canninéfates, *Ktéma* 21, 1996 (1998), p. 251-269.

Reddé *et al.* 2006
M. Reddé *et al.* (dir.), *L'architecture de la Gaule romaine – Les fortifications militaires* (*Documents d'archéologie française* 100), Bordeaux, 2006.

Riese 1914
A. Riese, *Das Rheinische Germanien in den antiken Inschriften*, Leipzig, 1914.

Ritterling 1925
E. Ritterling, Legio (I adiutrix), coll. 1380-1404, *in : Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Band XII, 2, Legio bis Libanon, Stuttgart, 1925.

Šašel Kos/Scherrer 2003
M. Šašel Kos, P. Scherrer, *The Autonomous Towns of Noricum and Pannonia*, Ljubljana, 2003.

Schillinger-Häfele 1974
U. Schillinger-Häfele, Die Deduktion von Veteranen nach Aventicum. Ein Beitrag zur Geschichte der Kolonisation der frühen Kaiserzeit, *Chiron* 4, 1974, p. 441-449.

Schöpfer 1989
H. Schöpfer, *Le district du lac (1)* (*Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg* IV), Bâle, 1989.

Schulthess 1924
O. Schulthess, Römische Zeit, *JbSGU* 16, 1924.

Schulze 1904
W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904.

Schwarz 1964
G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern, 1964.

Speidel 2009
M. A. Speidel, *Heer und Herrschaft im römischen Reich in der Hohen Kaiserzeit*, Stuttgart, 2009.

Stähelin 1948
F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, dritte, neu bearb. und erweiterte Auflage, Basel, 1948.

Urban 1985
R. Urban, *Der « Bataveraufstand » und die Erhebung des Iulius Classicus*, Trier, 1985.

Van Berchem 1982
D. Van Berchem, *Les routes et l'histoire. Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982.

Viollier 1927
D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1927.

Voirol 2000
A. Voirol. « États d'armes ». Les *militaria* d'Avenches/*Aventicum*, *BPA* 42, 2000, p. 7-93.

Walser 1979-1980 (*RIS*)
G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz, für den Schulunterricht ausgewählt, photographiert und erklärt*. I. Teil : Westschweiz ; II. Teil : Nordwest- und Nordschweiz ; III. Teil: Wallis, Tessin, Graubünden. Meilensteine aus der ganzen Schweiz, Bern, 1979-1980, 3 vol.

Walser 1980
G. Walser, Die römischen Inschriften von Amsoldingen, *AS* 3.2, 1980, p. 106-113.

Crédit des illustrations

Fig. 1-4, 7
Dessins et photos H. Amoroso, A. Schenk, SMRA.

Fig. 5, 8, 10
Photos (*PTM ; Polynomial texture mapping*) A. Weichbrodt, SMRA.

Fig. 6, 9
Dessins L. Francey, SMRA.

Fig. 11
G. Depeyrot, *Légions romaines en campagne. La colonne Trajane*, Paris, 2008, scène 57, p. 94.

Fig. 12
H. Büsing, *Römische Militärarchitektur in Mainz* (*Römisch-Germanische Forschungen*, Band 40), Mainz, 1982, pl. 23, n°s 10-19.

Fig. 13
H. Büsing, *Römische Militärarchitektur in Mainz* (*Römisch-Germanische Forschungen*, Band 40), Mainz, 1982, pl. 39,5. Mainz, Mittelrhein. Landesmuseum.

Fig. 14
Photo Ortolf Harl, Augusta Raurica.

Fig. 15
Photo L. Francey, SMRA, avec l'autorisation de la famille Biolley.

Fig. 16
P. Eggenberger *et al.*, *Schloss Münchenwiler – ehemaliges Cluniazenser-Priorat. Die Bauforschung von 1986 bis 1990*, Bern, 2000, p. 201, fig. 33.
Sammlung Hélène de Rambaud, née de Graffenried-Villars, Nr. 857.

Fig. 17
Tableau A. Schenk, SMRA.